

● PÉTROLE  
Le baril de Brent à près de 72 dollars

(P3)

# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie

● L'AGRICULTURE DE PRÉCISION

# Une option pour plus de rendements et des ressources optimisées

(P4)

**LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

# Moteur de l'innovation et de la compétitivité industrielle

*Dans l'économie mondiale, la capacité d'un pays à innover détermine sa place sur les marchés internationaux. Les grandes entreprises s'appuient sur les laboratoires, les instituts et les universités pour développer leurs produits, affiner leurs procédés et anticiper les ruptures technologiques. Cette alliance entre monde académique et tissu économique n'est plus une option, elle est la condition de survie dans une compétition où seuls les biens à haute valeur ajoutée s'imposent. Partout, les champions industriels entretiennent des liens étroits avec la recherche.*

(Lire en Page 3)



● POUR PROTÉGER LES INVESTISSEURS CONTRE LA DOUBLE IMPOSITION

## Clarification conformément aux accords internationaux

(P4)

● GUERRE GÉNOCIDAIRE SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

## L'ONU exprime son inquiétude quant au sort des enfants à Ghaza

(P12)

## Tir : les championnats d'Europe relocalisés en Espagne après le refus estonien d'accueillir les athlètes russes et biélorusses



**L'** Estonie n'accueillera finalement pas, en mars 2027, les championnats d'Europe de tir. Cette compétition, qualificative pour les JO de Los Angeles, a été reprogrammée à Grenade, en Espagne, Tallinn persistant dans son refus de laisser entrer sur son territoire les athlètes russes et biélorusses.

L'Estonie a nouveau privée de l'organisation d'une compétition sportive internationale ? Le 6 juillet, la radio-télévision publique estonienne ERR a annoncé que la Fédération européenne de tir avait décidé de reprogrammer à Grenade, en Espagne, les prochains championnats d'Europe de tir à 10 mètres. Ceux-ci devaient initialement avoir lieu dans la capitale estonienne, Tallinn, qui les aurait ainsi accueillis pour la quatrième fois de son histoire, après 1998, 2005 et 2023, a précisé la même source. Selon le site de la Fédération européenne de tir, la compétition est désormais prévue du 3 au 9 mars 2027 dans la ville andalouse. En cause : le refus de l'Estonie de laisser des citoyens russes et biélorusses participer à des compétitions sportives internationales sur son territoire. Or, a souligné l'ESC, ce tournoi est qualificatif pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028 et « tous les athlètes éligibles doivent pouvoir y participer ». « La Fédération estonienne de tir, fidèle aux principes de l'État estonien, ne peut autoriser les citoyens biélorusses ou russes à entrer en Estonie », a défendu Vahur Karus, président de la Fédération estonienne de tir et ancien chef d'état-major des forces armées estoniennes, également cité par le média public estonien. « Il ne faut tout simplement pas laisser l'Estonie organiser des tournois » La réaction des responsables politiques russes ne s'est pas fait attendre. « C'est une solution satisfaisante face à la discrimination de la part des autorités estoniennes », a réagi ce 7 juillet Dmitry Svichtchev, vice-président de la commission des sports de la Douma, auprès de l'agence TASS. « Nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de la confédération européenne », a ajouté le député, soulignant que la Russie se tenait prête « à organiser des événements à tous les niveaux » et que « tous les athlètes seront traités avec respect, sans aucune discrimination ». « Il ne faut tout simplement pas laisser l'Estonie organiser des tournois. Il est évident qu'elle ne se comportera pas différemment », a pour sa part estimé la députée Svetlana Jourova, toujours auprès de TASS. « Le risque d'annulation ou de report est élevé, ce qui entraînerait des pertes financières pour les fédérations internationales », a ajouté cette ancienne championne olympique russe. Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation se présente. Face au refus persistant de l'Estonie d'accorder des visas aux athlètes russes et biélorusses, les championnats d'Europe d'escrime se sont finalement déroulés mi-juin à Anthony, en France.

## La Corée du Sud lance son quatrième satellite d'observation de la Terre depuis les États-Unis

**L**a Corée du Sud a lancé mardi son quatrième satellite d'observation de la Terre depuis la base spatiale de Vandenberg, en Californie, selon l'agence de presse Yonhap, basée à Séoul.

Ce satellite de taille moyenne de nouvelle génération a décollé à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX à 00h12 heure locale (07h12 GMT) dans le cadre de la mission de partage de lancement Transporter-17, qui transportait 81 charges utiles.

Selon l'Agence spatiale coréenne (KASA), le satellite devait se séparer du lanceur environ deux heures et 22 minutes après le décollage et tenter sa première communication avec la station au sol de Svalbard, en Norvège, environ 31 minutes plus tard.

Il est équipé d'une caméra d'observation à large champ développée localement, capable de cartographier l'ensemble de la péninsule coréenne tous les trois jours.

Il s'agit du premier satellite du pays dédié à l'agriculture et à la sylviculture, conçu pour soutenir des applications telles que la surveillance des cultures, la gestion forestière, la gestion des catastrophes et l'analyse climatique. Le satellite devrait entrer pleinement en service au cours du premier semestre 2027.

## Le CIO lève à titre provisoire la suspension du Comité olympique russe

**L**e CIO a rétabli à titre provisoire l'adhésion du Comité olympique russe et levé les sanctions à l'encontre des athlètes russes. L'instance maintient toutefois des réserves sur l'organisation d'événements en Russie et la présence de responsables russes. Une décision sur l'affichage du drapeau russe et l'hymne national sera prise en temps voulu.



## Une foule immense accompagne le cortège funéraire d'Ali Khamenei à Téhéran

**T**éhéran s'est transformée en un vaste lieu de deuil pour les funérailles d'Ali Khamenei. Entre prières, portraits du défunt dirigeant, drapeaux iraniens et colère contre Washington et Israël, la cérémonie a rassemblé une foule considérable avant la poursuite des hommages à Qom, en Irak puis à Machhad, où l'inhumation est prévue. Les funérailles d'Ali Khamenei ont rassemblé une mobilisation massive ce 6 juillet à Téhéran, après plusieurs jours de cérémonies de deuil. Mort le 28 février lors de frappes américano-israéliennes, l'ancien dirigeant iranien n'avait pas pu être accompagné plus tôt par une grande procession populaire, les autorités ayant invoqué la nécessité de préparer un événement de grande ampleur. D'après les médias et les correspondants présents sur place, des centaines de milliers, voire plusieurs millions de personnes ont participé à la procession organisée dans la capitale. Dès l'aube, les premiers participants se sont regroupés le long des grands axes de Téhéran. Le cortège a ensuite progressé vers les principales places du centre-ville, jusqu'à la place Azadi. Le cercueil d'Ali Khamenei a été transporté à bord d'un camion aménagé en sanctuaire funéraire. Le véhicule transportait aussi les dépouilles de plusieurs membres de sa famille, tués lors des mêmes frappes. Le convoi était encadré par des membres du Corps des gardiens de la révolution islamique, ainsi que par plusieurs milliers de policiers et de militaires mobilisés pour assurer la sécurité.

## Le Hamas se retire du pouvoir civil sans renoncer aux armes

**L**e Hamas dissout ses instances dirigeantes et accepte de céder la gestion civile de Gaza au NCAG. Le mouvement conserve toutefois son appareil sécuritaire et refuse toujours un désarmement direct. Les divergences entre Israël et le Hamas sur la question des armes continuent de bloquer toute avancée politique durable. Le Hamas a annoncé ce 6 juillet la dissolution de ses instances dirigeantes dans la bande de Gaza, une décision qui pourrait marquer la fin de près de vingt ans d'administration directe de l'enclave palestinienne. Le mouvement affirme vouloir faciliter le transfert de la gestion civile au Comité national pour l'administration de Gaza (NCAG), une structure technocratique créée dans le cadre du Conseil de la paix mis en place par Donald Trump après le cessez-le-feu conclu en octobre 2025 entre le Hamas et Israël. Ce geste vise à débloquent le processus de reconstruction de Gaza, alors que plus de 73 000 Palestiniens ont été tués depuis le début de la guerre, selon le ministère de la Santé de Gaza. En renonçant à administrer le territoire, le Hamas entend démontrer qu'il ne constitue plus un obstacle à la reconstruction et priver Israël de l'argument selon lequel sa présence empêcherait toute avancée politique ou humanitaire. Le mouvement espère également faciliter l'installation du NCAG, toujours bloqué au Caire en raison du refus israélien de lui permettre d'entrer dans l'enclave.

## Documents sensibles retrouvés sur une décharge : le ministère britannique de la Défense ne ménage pas ses secrets

**D**es documents sensibles du ministère britannique de la Défense ont été retrouvés dans une décharge située à proximité de l'une des plus grandes bases militaires du Royaume-Uni. Les papiers contenaient notamment des informations sur des militaires, des armes et des procédures de sécurité, déclenchant l'ouverture d'une enquête.

La garnison de Catterick, dans le Yorkshire du Nord, fait partie des principales installations de l'armée britannique. Elle accueille environ 13 000 militaires et abrite notamment le 5e régiment de l'artillerie royale ainsi que le 32e régiment. C'est près de ce site stratégique que des documents sensibles liés au ministère britannique de la Défense ont été découverts dans une décharge municipale, à environ quatre kilomètres de la base. Les papiers se trouvaient dans un dossier portant la mention « ministère de la Défense ». Ils ont été retrouvés dans un conteneur ordinaire du centre de recyclage de Catterick Bridge. Plusieurs documents dataient de 2018, 2021 et 2023. Leur contenu portait notamment sur des noms et grades de militaires, le stockage d'armes, les relèves de garde, des violations des règles de sécurité et des protocoles de réponse en cas d'alerte. L'affaire ne touche donc pas une installation secondaire, ni de simples documents administratifs, mais des informations liées à l'organisation quotidienne de la sécurité d'une grande base britannique.



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# Moteur de l'innovation et de la compétitivité industrielle

**Dans l'économie mondiale, la capacité d'un pays à innover détermine sa place sur les marchés internationaux. Les grandes entreprises s'appuient sur les laboratoires, les instituts et les universités pour développer leurs produits, affiner leurs procédés et anticiper les ruptures technologiques.**

Cette alliance entre monde académique et tissu économique n'est plus une option, elle est la condition de survie dans une compétition où seuls les biens à haute valeur ajoutée s'imposent. Partout, les champions industriels entretiennent des liens étroits avec la recherche. Les contrats de R&D, les chaires industrielles, les laboratoires communs et les incubateurs adossés aux campus permettent de transformer une découverte en brevet, puis en produit commercialisable. L'université apporte la recherche fondamentale, la prospective et les talents ; l'entreprise apporte le cahier des charges, le financement et l'accès au marché. Ce va-et-vient accélère les cycles d'innovation et réduit le risque technologique. C'est ainsi que naissent les matériaux de nouvelle génération, les solutions énergétiques propres ou les procédés pharmaceutiques avancés.

## EN ALGÉRIE, BÂTIR L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION

Cette relation entre universités et entreprises doit être renforcée en Algérie pour construire une industrie compétitive. C'est le message porté hier à Constantine par le Pr Ahmed Mir, président du Comité national de coordination de l'innovation et des incubateurs d'entreprises au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. S'exprimant lors de la cérémonie de sortie de la 10e

promotion d'ingénieurs d'État de l'École nationale polytechnique Malek-Bennabi, relevant de l'université Salah-Boubnider Constantine 3, le Pr Mir, également conseiller du ministre, a appelé à une coordination étroite entre acteurs économiques et académiques. Objectif : bâtir un écosystème de start-up efficace, capable d'irriguer le tissu industriel national.

## IMPLIQUER LES GRANDS GROUPES POUR TESTER L'INNOVATION

Pour le Pr Mir, l'implication des grands groupes économiques et industriels est « nécessaire pour que les start-up puissent tester leurs solutions innovantes et s'intégrer dans le tissu industriel national ». Les jeunes pousses ont besoin de terrains d'expérimentation, de données réelles et de commandes pilotes pour valider leurs prototypes. Les grands groupes, eux, gagnent en agilité et accèdent à des technologies de rupture sans porter seuls le coût de la R&D amont. Ce partenariat gagnant-gagnant reste à structurer par des mécanismes clairs : contrats d'open innovation, plateformes d'essais mutualisées, financement mixte et partage de la propriété intellectuelle.

## FORMER DES INGÉNIEURS AU DIAPASON DU MARCHÉ

La cérémonie de Constantine illustre cette volonté d'aligner la formation sur les besoins de l'industrie. Au total, 160 ingénieurs d'État ont été diplômés mardi pour la saison universitaire 2025-2026, a précisé à l'APS le directeur de l'école, M. Djamel Hamana. Cette 10e promotion compte 25 diplômés en génie énergétique, 23 en électronique, 22 en automatique, 21 en génie de l'environnement, 20 en construction mécanique, 17 en génie des matériaux, photovoltaïque et énergie solaire, et 16 en génie pharmaceutique.

Dans son allocution, le Pr Hamana a rappelé les axes majeurs de la formation dispensée par des enseignants hautement qualifiés. Il a appelé les diplômés à relever les défis de la modernisation avec détermination et professionnalisme, à se

mettre au diapason du développement technologique et à actualiser les acquis scientifiques au service des exigences du marché de l'emploi.

## TRANSFORMER LE SAVOIR EN VALEUR AJOUTÉE

Pour le directeur, cette promotion incarne « la vision prospective des autorités supérieures visant à former des compétences capables d'être au diapason des mutations technologiques et scientifiques et de bâtir l'économie de la connaissance ». Il a souligné la nécessité de consolider la relation entre la recherche scientifique et académique et le secteur économique, afin de transformer le savoir en valeur ajoutée et de stimuler l'innovation. Ouverte en 2014 sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'École nationale polytechnique Malek-Bennabi a vu sortir, entre 2017 et 2026, 10 promotions totalisant 940 diplômés. Ce vivier d'ingénieurs constitue un atout pour les filières stratégiques : énergies renouvelables, électronique, pharmacie, matériaux avancés, environnement.

## LES LEVIERS À ACTIONNER

Pour que la recherche devienne un véritable moteur de compétitivité, trois leviers sont essentiels. D'abord, le financement : augmenter la part de R&D dans le PIB et orienter les budgets vers des projets co-construits avec l'industrie. Ensuite, la gouvernance : créer des interfaces professionnelles entre universités et entreprises, comme des bureaux de transfert de technologie, des incubateurs adossés aux pôles industriels et des clusters thématiques. Enfin, l'incitation : valoriser les brevets et les publications appliquées dans la carrière des chercheurs, et accorder des avantages fiscaux aux entreprises qui investissent dans la recherche partenariale.

L'innovation ne se décrète pas. Elle naît de la rencontre organisée entre la paillasse du laboratoire et l'atelier de production. En connectant ses écoles d'ingénieurs, ses universités et

## PÉTROLE

# Le baril de Brent à près de 72 dollars

Les cours du pétrole sont restés calmes lundi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, a lâché 0,18% à 71,99 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, a perdu 0,20% à 68,55 dollars.

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, dimanche dernier, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du

mois d'août prochain, tout en réaffirmant leur engagement à adopter une approche prudente afin de préserver la stabilité du marché.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril et novembre 2023, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite,

l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

A l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, les sept pays ont convenu d'une augmentation collective de 188.000 b/j, dans le cadre de la reprise progressive des ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril 2023, a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

R.N.



ses champions industriels, l'Algérie peut convertir son potentiel scientifique en produits exportables, en emplois qualifiés et en souveraineté tech-

nologique. Le chantier est ouvert : il exige de la continuité, des moyens et une culture partagée du risque et de l'excellence.

Hamza B.

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

# L'Algérie, pionnière en matière de stations d'épuration des eaux usées

L'Algérie est « aujourd'hui un pays pionnier en matière de réalisation de stations d'épuration des eaux usées ». Le constat a été dressé par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, qui met en avant une dynamique d'investissement soutenue pour sécuriser la ressource en eau et moderniser les infrastructures hydrauliques du pays. Le département de l'Hydraulique « prévoit la mise en service, avant la fin de l'année en cours, de 26 STEP sur les 70 actuellement en cours de construction dans différentes wilayas du pays ». Ces nouvelles installations viendront s'ajouter aux 235 stations déjà opérationnelles à l'échelle nationale. Avec près de 300 unités en service d'ici fin 2026, l'Algérie dispose désormais de l'un des parcs de stations d'épuration les plus denses du continent. Cette montée en puissance répond à un double objectif : protéger l'environnement en limitant les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel, et réutiliser les eaux épurées pour l'irrigation agricole et l'industrie. M. Bouzegza a indiqué que les STEP devant être mises en service, ajoutées aux usines de dessalement d'eau de mer et aux équipements de déminéralisation en cours de réalisation dans le sud du pays, « permettront de réduire la consommation d'eau provenant des barrages et des nappes phréatiques ».

Le ministre a souligné que son département « s'efforce de parvenir à l'équilibre hydrique et de moderniser les infrastructures hydrauliques en s'appuyant sur la numérisation et la gestion intelligente ». Un « programme important a été élaboré pour assurer l'équilibre hydrique à l'échelle nationale grâce à des usines de dessalement d'eau de mer ». Actuellement, 19 unités de ce type sont déjà en service, avec une capacité cumulée de 3,6 millions m<sup>3</sup>/jour. Cette stratégie repose sur la diversification des ressources : barrages, nappes, dessalement et réutilisation des eaux usées traitées. L'objectif est de diminuer la pression sur les ressources conventionnelles, particulièrement vulnérables au stress hydrique et aux variations climatiques. La gestion intelligente, via des systèmes de télégestion et de supervision numérique, doit permettre d'optimiser les rendements des réseaux et de limiter les pertes.

Le ministre a salué « la rapidité avec laquelle ont été menés à bien les projets du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela ». Il a insisté sur leur importance pour le développement local, l'amélioration du service public de l'eau et le renforcement de la sécurité hydrique au bénéfice des habitants. Au cours d'une visite d'inspection, M. Bouzegza a assisté à un exposé détaillé sur la situation du secteur dans la wilaya. Il a inspecté les travaux de construction d'une STEP dans la commune de Chechar ainsi que le projet de forage d'un puits d'une profondeur de 800 m. Il a également supervisé la mise en eau du barrage d'Oued Lazreg, à Bouhmama, et inauguré la station d'épuration des eaux usées de Babar. Entre stations d'épuration, usines de dessalement et forages profonds, l'Algérie déploie une politique hydrique intégrée. La réutilisation des eaux épurées pour l'agriculture, notamment dans les périmètres irrigués, devient un levier majeur pour préserver l'eau potable. La modernisation des infrastructures, appuyée par la numérisation, vise à garantir un service continu et équitable sur tout le territoire. Avec 235 STEP opérationnelles et 70 en chantier, le pays confirme son statut de pionnier régional dans le traitement des eaux usées. Cette avancée s'inscrit dans la vision stratégique portée par les autorités : sécuriser l'eau, soutenir l'agriculture et accompagner le développement économique, tout en protégeant les ressources pour les générations futures.

R.N.

L'AGRICULTURE DE PRÉCISION

# Une option pour plus de rendements et des ressources optimisées

**Des experts et professionnels ont mis en avant, mardi à Alger, lors d'une journée technique consacrée au machinisme agricole, l'importance de généraliser l'agriculture de précision, en tant que levier essentiel pour consolider les rendements, optimiser l'utilisation des ressources et intrants, et réduire les pertes dans les exploitations agricoles.**

Organisée par l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA) sous le thème "le machinisme agricole en Algérie, état des lieux, défis de modernisation et perspectives technologiques", cette rencontre a permis de mettre en lumière les différentes applications de l'agriculture de précision, considérée comme une approche reposant sur l'utilisation des technologies numériques, dont les drones, le système de géolocalisation (GPS), la télédétection et l'intelligence artificielle dans la gestion des cultures et des élevages. Ces outils permettent d'analyser avec précision les données des parcelles agricoles et de déterminer les besoins de chaque plante en eau, en engrais et en produits phytosanitaires, contribuant ainsi à limiter le gaspillage et à accroître la productivité, expliquent les intervenants. Le professeur et chef du département de l'agriculture intelligente à l'ENSA, Lyes Boudhar, a appelé à la généralisation de l'agriculture de précision dans le but de consolider la gestion des ressources, d'augmenter les ren-

dements, renforçant ainsi la sécurité alimentaire tout en créant de nouveaux métiers.

Il a également indiqué que les start-up activant dans le domaine agricole investissent de plus en plus dans ces technologies pour accompagner les évolutions du secteur et améliorer les performances.

Pour sa part, Ramdane Mansouri, expert, a estimé que le machinisme agricole constitue aujourd'hui un "investissement stratégique" pour l'avenir de l'agriculture algérienne et qui doit s'appuyer sur une industrie nationale performante, des ressources humaines qualifiées et des services de maintenance efficaces à même de renforcer la sécurité alimentaire et la compétitivité du secteur.

Il a également insisté sur l'importance d'une approche prospective à même d'assurer le développement du parc national de matériels agricoles, la mise en place d'une industrie nationale compétitive de fabrication d'équipements, la formation, et le renforcement des services de maintenance et de la disponibilité des pièces de rechange.



De son côté, le directeur commercial et marketing de la société Agrodrive, filiale du groupe public Agrodiv, Mohamed Tahar Sadki, a indiqué que l'entreprise créée en mars dernier, a acquis 331 moissonneuses-batteuses, dont 100 sont déjà réceptionnées et mises en service. Il a également annoncé l'acquisition en cours de 1.850 charrues ainsi que d'autres équipements agricoles destinés à répondre aux besoins des agriculteurs, sous

forme de location. Le directeur de l'ENSA, Tarik Hartani, a souligné quant à lui l'importance des rencontres scientifiques et techniques autour des thématiques liées au secteur agricole, et qui permettent de formuler des propositions concrètes en faveur du développement du secteur à travers l'intégration des technologies modernes et le renforcement de la formation dans les différentes spécialités agricoles.

H.B.

POUR PROTÉGER LES INVESTISSEURS CONTRE LA DOUBLE IMPOSITION

## Clarification conformément aux accords internationaux



La Direction générale des Impôts a publié de nouvelles clarifications concernant le cadre fiscal applicable aux sociétés étrangères non résidentes exerçant leurs activités en Algérie. Ces clarifications visent à définir les modalités d'application des nouvelles dispositions de la loi de finances 2026 et à garantir leur application uniforme par l'ensemble des administrations fiscales. Encore faut-il noter que ces clarifications sont bien diffusées par le biais de deux circulaires réglementaires, dans le but d'harmoniser l'application des dispositions de la Loi de finance 2026, et surtout, pour renforcer la clarté juridique et la transparence des opérations fiscales, tout en respectant les accords internationaux conclus par l'Algérie pour éviter la double imposition. Conformément aux circulaires n° 43 et n° 45, émises en juin dernier par la Direction de la législation, de la réglementation et des affaires juridiques fiscales

de la Direction générale des Impôts qui ont été adressées au directeur de la Direction des grandes entreprises, aux directeurs régionaux des impôts et aux directeurs des impôts des provinces, avec copie à l'inspecteur général des services fiscaux, aux chefs de service, aux directeurs centraux et aux inspecteurs régionaux, ces clarifications visent à définir les modalités d'application des nouvelles dispositions de la loi de finances 2026 et à garantir leur application uniforme par l'ensemble des administrations fiscales. Ainsi donc et pour bien expliquer ces dispositions, il y a lieu de noter la publication n° 43, relative à l'imposition des bénéfices distribués des sociétés non résidentes, qui précise que l'article 6 de la loi de finances 2026 a modifié les dispositions de l'article 46 de la loi relative aux impôts directs et assimilés. Et il se trouve, que cette modification a supprimé l'obligation de transférer les bénéfices à l'étranger, en vigueur jusqu'au 31 décembre

2025, et a institué le bénéfice net après impôt à la fin de l'exercice fiscal comme base d'imposition. Aux termes de cette modification, les bénéfices nets après impôt réalisés par les succursales ou établissements stables de sociétés étrangères en Algérie sont considérés comme des bénéfices distribués.

L'impôt est exigible lors du règlement du solde définitif de l'impôt sur les sociétés.

L'assiette imposable est constituée des bénéfices nets réalisés après paiement de l'impôt sur les sociétés, au taux prévu par la législation nationale relative à la distribution de dividendes aux non-résidents et conformément aux conventions internationales visant à éviter la double imposition. La publication précise également les modalités de calcul, de déclaration et de paiement de cet impôt, conformément aux règles applicables au solde définitif de l'impôt sur les sociétés, telles que prévues à l'article 356-6 de la loi relative aux impôts directs et assimilés.

Le paiement doit être effectué au moyen du reçu de paiement « Série G n° 50 » au plus tard le 20 du mois suivant la date limite de dépôt de la déclaration annuelle d'impôt sur les sociétés.

De plus, la Direction générale des Impôts a souligné que l'application de ces dispositions reste soumise aux dispositions des conventions internationales visant à éviter la double imposition. Elle a exhorté les autorités fiscales à veiller à ce qu'aucune

disposition conventionnelle n'interdise l'imposition des bénéfices nets après impôt applicable aux succursales ou établissements stables de sociétés étrangères.

D'autre part, la circulaire n° 45 visait à clarifier les obligations fiscales des sociétés étrangères non résidentes exerçant une activité en Algérie. Elle expliquait que l'article 13 de la loi de finances 2026 a introduit l'article 153 bis dans la loi relative aux impôts directs et assimilés. Cet article stipule expressément que les sociétés étrangères exerçant une activité par l'intermédiaire d'un établissement stable ou de toute autre structure professionnelle sont soumises aux mêmes obligations fiscales que les personnes morales soumises au régime de l'imposition des bénéfices réels.

Ces obligations comprennent les obligations générales prévues à l'article 148 et les obligations spécifiques énoncées à l'article 161 de la même loi.

La circulaire précisait également que la loi de finances 2026 avait apporté des modifications à l'article 161, afin de clarifier les obligations contractuelles.

Ainsi, les entreprises étrangères sont désormais tenues de transmettre à l'administration fiscale compétente, dans les délais légaux, une copie du contrat initial, de tout nouveau contrat ultérieur, de tous ses avenants et modifications, ainsi que de toute notification de résiliation de contrat. La Direction générale des Impôts a également précisé

que ces modifications élargissent le champ d'application de la pénalité fiscale prévue à l'article 194-5. Outre les obligations relatives aux déclarations contractuelles, ces modifications incluent désormais le respect des obligations comptables, notamment la tenue d'un registre numéroté et paraphé, certifié par l'administration fiscale, recensant les achats et acquisitions, les recettes, les salaires et traitements, les primes, les commissions, les honoraires et tous les types de loyers.

Par le biais de deux circulaires, l'administration fiscale a invité tous les services fiscaux à assurer la diffusion et la bonne application de ces modifications et à signaler à l'administration centrale toute difficulté rencontrée dans leur mise en œuvre.

Ceci pour garantir l'application uniforme des nouvelles dispositions et pour renforcer la clarté du cadre fiscal régissant les activités des entreprises étrangères en Algérie.

Pour rappel, la G50 est une déclaration fiscale "série G N50". Il s'agit d'un document obligatoire, qui doit être déposé auprès de la recette des impôts. Les contribuables concernés sont ceux soumis au régime réel et au régime réel simplifié (pour les professions libérales).

Le délai du dépôt est de 20 jours à compter du mois qui suit. Les professions libérales sont obligées de faire le dépôt avant le 20 de chaque mois.

Saïd Ben

# La bonne gouvernance et la valorisation du savoir fondement de tout processus de développement

**ABDERRAHMANE  
MEBTOL PROFESSEUR  
DES UNIVERSITÉS,  
EXPERT  
INTERNATIONAL,  
DOCTEUR D'ETAT 1974  
EN MANAGEMENT  
STRATÉGIQUE –**

## La bonne gouvernance

Selon les rapports des nations unies et de la banque mondiale la bonne gouvernance repose Elle repose sur cinq piliers fondamentaux :-l'État de droit : où les lois sont appliquées de manière juste, équitable et prévisible pour tous ; sur la transparence où les décisions, processus et informations sont accessibles à ceux qui en ont besoin ; la responsabilité (ou redevabilité) où les dirigeants doivent rendre compte de leurs actions et décisions aux citoyens ou aux actionnaires ; la participation où toutes les composantes de la société ont voix au chapitre dans la prise de décision. Et enfin l'efficacité et l'efficience où les institutions et les entreprises produisent des résultats qui répondent aux besoins de la société tout en optimisant l'usage des ressources. Elle est le fondement du développement devant s'insérer au sein d'une véritable stratégie nationale d'adaptation au phénomène total des nouveaux enjeux géostratégiques et des nouvelles mutations économiques mondiales nous orientant vers un monde multipolaire et un nouvel ordre mondial où toute Nation qui n'avance pas recule forcément, n'existant dans toute société de situation statique (voir valeur et croissance- ouvrage du professeur Abderrahmane Mebtoul -Office des Publications Universitaires – Alger 1983-120 pages – : la théorie de la thermodynamique appliquée à l'analyse de la société et programme de l'Association Algérienne de l'Économie de Marché ADEM

largement diffusée au niveau mondial en anglais-arabe et français entre 1992/1993 dont j'ai eu l'honneur d'être le président de 1992 à 2016).

Tout discours politique doit coller avec la réalité et les aspirations de la société en mutation ce qui renvoie à la refondation de l'Etat inséparable de l'accélération de la réforme globale où bon nombre de pays rentiers on constate paradoxalement que lorsque la valeur de la rente des hydrocarbures s'accroît, les réformes sont freinées, assistant à une redistribution passive de la rente pour une paix sociale éphémère. Ce couple contradictoire rente/réformes explique l'instabilité juridique et le manque de cohérence dans la réforme globale, les gagnants de demain n'étant pas forcément ceux d'aujourd'hui. C'est

pourquoi, la refondation de l'Etat implique des aménagements dans l'organisation du pouvoir devant poser la problématique stratégique du futur rôle de l'Etat dans le développement économique et social et ne devant pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. La refondation de l'Etat ne devant pas confondre décentralisation nécessaire avec déconcentration et ce grâce aux nouvelles technologies facilitant le rapprochement avec les citoyens éloignés. L'autonomie des pouvoirs locaux ne signifie pas autonomie vis-à-vis du pouvoir central mais un acte qui renforce le rôle de la société civile afin de transformer les collectivités locales « providence » en « commune entreprise ». Cela suppose que toutes les composantes de la société soient impliquées dans le processus décisionnel qui engage la configuration du terri-



toire, afin de renforcer la cohésion sociale et l'efficacité économique. Une réelle décentralisation doit s'articuler autour de grands pôles économiques régionaux, pilotés par des chambres de commerce régionales regroupant entreprises publiques, privées, banques, universités, centres de recherche, syndicats, réseaux de la société civile, les autorités centrales et locales servant de facilitateurs, de régulateur., étant illusoire de vouloir fonder le développement sur des réseaux de l'administration qui renforce forcément la bureaucratiation facteur de blocage et de corruption.

## La considération du savoir

Outre la bonne gouvernance, l'avenir de tout pays repose sur le SAVOIR. A ce titre les expériences de bon nombre de pays développés et émergents est à

méditer. Prenons le cas Algérie mais qui s'applique à l'ensemble de l'Afrique. S'il faut se féliciter en ce mois de juin 2026 de la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger pour le développement national, un organe consultatif placé sous l'autorité de la Présidence de la République algérienne, rappelons le peu d'impacts des différentes commissions créées de 1970 à 2000 pour attirer les compétences algériennes de l'étranger parfois avec des ministères.

Certes, ce comité regroupe des scientifiques et chercheurs de renom, mais dont la majorité sont en retraite, et il serait intéressant de leur demander pourquoi ils ont fait leur carrière à l'étranger ayant tout donné au pays d'accueil, et à leur âge pouvant seulement apporter leur expérience Pour d'autres s'étant socialisés dans des projets pointus, exceptionnellement ils peuvent être consultant mais en majorité ils ne peuvent être au niveau de ce comité, travaillant pour des institutions stratégiques donc couvert par le secret pour leur recherche, leur étant interdit de livrer leurs brevets à l'Algérie car ayant été rémunérés pour. Aussi, il ne faut pas renouveler les mêmes erreurs du passé, la diaspora scientifique étant très attentive au sort de leurs collègues en Algérie. Car il faut savoir que selon les experts chez les adultes, l'innovation connaît généralement deux pics, le premier vers 25-35/40 ans (l'innovation conceptuelle, la tranche en Algérie qui connaît pour les meilleures compétences l'exode, car le nombre d'algériens envoyés pour formation à l'étranger et qui reviennent est marginal) et le second vers 55 ans et plus la synthèse et l'expérience). La force de la Chine, comme d'autres pays comme la Corée du Sud a su intégrer sa

diaspora au sein de grands laboratoires spécialisés au niveau local. DE ce fait pour sa réussite, le récent comité devra travailler d'une manière permanente et non sporadique en étroite collaboration avec les compétences locales via la création de laboratoires, et surtout éviter cet exode massif de cerveaux de jeunes par des actions concrètes pour retenir ce reste. Cet exode n'est pas propre à l'Algérie car en Afrique, il représente une perte majeure de compétences et de capitaux humains, bien plus important que toutes les richesses de matières premières où chaque année, des dizaines de milliers de diplômés qualifiés (médecins, ingénieurs, chercheurs) quittent le continent pour les pays industrialisés à cause du chômage, du manque d'infrastructures, de la mauvaise gouvernance et de rémunérations souvent insuffisantes

En conclusion, afin de réaliser un développement harmonieux au sein d'un monde en pleine transformation, il ne faut jamais oublier que la richesse d'une Nation provient du travail et non d'une rente éphémère. D'où l'importance de profondes réformes. Comme le rappelle justement l'économiste indien professeur à Harvard, prix Nobel d'Économie, Sen, A.K, Prix Nobel d'économie, « pas de bonne économie sans vraie démocratie tenant compte des anthropologies culturelles » car lorsqu'un Etat émet des lois qui ne correspondent pas à l'état de la société, ou veut agir par la violence celle-ci enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner établi par un contrat de confiance beaucoup plus solide et crédible que celui que l'on veut lui imposer. ( voir Abderrahmane Mebtoul- Institut Français des Relations Internationales IFRI le poids de la sphère informelle au Maghreb Paris 2013)

[ademmembtoul@gmail.com](mailto:ademmembtoul@gmail.com)



ALGER

# La DGPC organise une cérémonie de la fête de l'indépendance

**La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé au siège de l'Unité nationale de préparation et d'intervention à Dar El Beïda (Alger), une cérémonie, présidée par le Directeur général (DG) de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la fête de l'indépendance.**



ponctuée par la distinction de plusieurs employés de la Protection civile admis à la retraite, en reconnaissance des sacrifices et des efforts consentis tout au long de leur carrière au service de la patrie et des citoyens, ainsi que de leur contribution à l'accomplissement de la noble mission de la Protection civile avec dévouement et abnégation, illustrant ainsi l'attachement de l'institution aux valeurs de reconnaissance et de gratitude envers ceux ayant consacré de longues années à l'accomplissement de leur devoir national.

A cette occasion, les sportifs de la Protection civile distingués lors de différentes compétitions sportives nationales et internationales,

ont aussi été honorés pour les performances remarquables qu'ils ont réalisées. La finale d'un tournoi de football a, par ailleurs, été organisée, qui s'est achevée par la remise de la coupe et des médailles à l'équipe victorieuse.

Dans son allocution, le directeur général de la protection civile a indiqué que l'organisation de cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de la fête de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, qui constitue une "occasion mémorable pour évoquer les sacrifices des pères et des aïeux qui ont abreuvé la terre bénie de cette patrie de leur sang pur, façonnant ainsi une grande

épopée couronnée par le recouvrement de la souveraineté nationale, et l'édification des fondements de liberté dont nous jouissons aujourd'hui".

Il s'est également incliné à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération, ainsi que des martyrs du devoir national parmi les éléments de la protection civile "incarnant, par leurs sacrifices, les plus nobles valeurs de dévouement et d'abnégation au service de la protection des citoyens et de la patrie".

Le colonel Bourelaf a, en outre, exprimé sa reconnaissance "à l'ensemble des hommes et des femmes de la protection civile à travers les différentes unités et centres opérationnels à l'échelle nationale qui poursuivent l'accomplissement de leur noble mission de protection des personnes et des biens", notamment les agents de la protection civile mobilisés pour la réussite du plan "été sûr", les équipes déployées pour la protection des forêts, et les agents présents sur les plages veillant à la sécurité des estivants, priant Dieu de "préserv[er] l'Algérie, de faire perpétuer la sécurité, la sérénité, la prospérité et la stabilité dans notre pays, et de nous guider tous au service de notre chère patrie, sous la conduite éclairée des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

MÉTRO D'ALGER

## Les horaires d'exploitation prolongés jusqu'à 23h durant la saison estivale

La Société d'exploitation du Métro d'Alger (SEMA) a annoncé la prolongation des horaires d'exploitation du métro jusqu'à 23h00, et ce, durant toute la semaine, à l'occasion de la saison estivale marquée par une hausse des déplacements. Dans un communiqué, la société a indiqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à assurer un service public répondant aux besoins des voyageurs durant la période estivale. La même source a précisé que la prolongation des horaires d'exploitation a pour objectif d'offrir davantage de flexibilité aux usagers et d'améliorer leurs conditions de déplacement pendant l'été.

64E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

## Des moudjahidine honorés à Bordj Bou Arreridj

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a honoré six (6) moudjahidine en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis pour que l'Algérie recouvre son indépendance et sa souveraineté, et ce, dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la Souveraineté nationale.

La cérémonie d'hommage, organisée par la section locale de l'Association nationale des commerçants et artisans, en coordination avec la direction des Moudjahidine et des Ayants droit, sous le slogan "L'indépendance, un héritage pour les générations", s'est déroulée dans la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie El Biban, en présence des autorités locales, de la famille révolutionnaire et d'un certain nombre d'organismes et d'associations.

Le directeur de wilaya des moudjahidine et des Ayants droit, Toufik Makhloufi, a souligné, à cette occasion, que la célébration de la fête de l'Indépendance "offre l'opportunité de rappeler les sacrifices considérables consentis par les Martyrs et les moudjahidine pour le recouvrement de la souveraineté nationale".

Il a également considéré que la préservation de la mémoire nationale et la sauvegarde des acquis de l'Indépendance "constituent une responsabilité collective qui exige l'implication des différents acteurs, notamment la jeunesse, dans l'enracinement des valeurs de la glorieuse Révolution".

De son côté, le président du bureau de

wilaya de l'Association nationale des commerçants et artisans, Azzedine Zouache, a indiqué que l'organisation de cette cérémonie "s'inscrit dans le cadre de la valorisation des sacrifices des Moudjahidine et de l'ancrage d'une culture de loyauté envers la famille révolutionnaire", avant de souligner qu'en plus de son rôle d'accompagnement de l'activité économique, l'association "veille à contribuer à la préservation de la mémoire nationale et au renforcement de l'esprit d'appartenance chez les jeunes générations".

Le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie El Biban, Meftah Rezig, a déclaré, quant à lui, que la commémoration de cet anni-

versaire national "constitue une occasion de renouveler l'engagement envers les principes de la glorieuse Révolution", estimant que "la poursuite de la marche vers la construction et le développement, ainsi que la préservation des acquis nationaux, constituent le prolongement naturel de la mission de la génération de l'indépendance".

Les Moudjahidine honorés ont salué cette initiative et affirmé que le meilleur des hommages à rendre aux sacrifices des Martyrs et des Moudjahidines est de "préserv[er] l'unité et la sécurité de l'Algérie" et de "poursuivre la marche vers le développement".

MILA :

## L'accès à l'autoroute Est-Ouest gagne en fluidité

La deuxième tranche du projet de doublement de la route reliant le chef-lieu de la wilaya de Mila à l'autoroute Est-Ouest a été mise en service. Selon les explications fournies par le directeur des travaux publics, Rabah Sari, aux autorités locales qui ont présidé la mise en service, un investissement public de plus de 3,2 milliards de dinars a été consenti pour la réalisation de ce tronçon de 10,4 km de la Route nationale (RN) n°5-A, entre les communes de Sidi Khelifa et de Mila. La réception de ces travaux vient consolider la sécurité routière et améliorer la fluidité du trafic sur ce tronçon qui constitue un «accès important» vers l'autoroute et d'autres wilayas, selon la même source qui a affirmé que les efforts se poursuivront, en coordination avec les autorités locales, pour l'inscription de la troisième et dernière tranche de 11 km de doublement de cette route entre Mila et l'autoroute Est-Ouest. Pour rappel, la wilaya de Mila a lancé de nombreux projets de modernisation du réseau routier, dont le doublement de la RN5 sur 16 km entre Tadjenanet et Chelghoum Laïd ainsi que de la RN 27 sur 8,3 km entre les limites administratives de la wilaya de Constantine et la commune de Grarem-Gouga.

70E ANNIVERSAIRE DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

## Un Colloque international les 19 et 20 août à Bejaïa

La wilaya de Bejaïa abritera, les 19 et 20 août prochains, un Colloque international à l'occasion du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam (20 août 1956), indique un communiqué des services de la wilaya.

Cette rencontre est organisée par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), en coordination avec la wilaya de Bejaïa, dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale.

Elle mettra en lumière le Congrès de la Soummam en tant qu'étape décisive dans l'histoire de la Révolution de libération nationale, selon la même source.

Le Colloque comprendra des conférences animées par des chercheurs, historiens et universitaires algériens et étrangers, portant sur le rôle du Congrès de la Soummam dans le parcours de la lutte de libération nationale.

Il vise à préserver le patrimoine historique, à promouvoir la recherche consacrée aux différentes étapes de la Guerre de libération nationale et à renforcer les valeurs de patriotisme et d'appartenance nationale auprès des jeunes générations, ajoute le communiqué.

Dans le cadre des préparatifs de cet événement académique, le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, a reçu lundi le Secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad, qui a souligné l'importance de ce type de rencontres scientifiques en tant qu'espace de dialogue académique et de valorisation du patrimoine historique et culturel lié à la résistance, par fidélité au legs des chouhada.

FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI À TIZI-OUZOU:

## Ouverture des inscriptions le 10 juillet

Les inscriptions pour la participation à la 20e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni (Tizi-Ouzou) seront ouvertes le 10 juillet en cours, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Selon le comité communal des fêtes d'Ath-Yenni, les inscriptions auront lieu les vendredi 10 et samedi 11 juillet 2026 au siège de la commune de Beni-Yenni. L'accueil des postulants se fera durant la matinée de 8h à 12h et l'après-midi de 13h à 16h, a-t-on précisé.

Cette opération concerne notamment les bijoutiers d'Ath-Yenni, ainsi que les autres artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le comité d'organisation souligne que la présence physique de l'artisan, muni de sa carte d'artisan, est obligatoire pour la validation de l'engagement.

La participation des artisans des autres wilayas est soumise à une autre procédure d'inscription à distance, selon les organisateurs.

La 20e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni se tiendra cette année du 30 juillet au 8 août.

Cette manifestation culturelle et commerciale se fixe pour objectif la préservation du savoir-faire ancestral, de l'orfèvrerie en argent rehaussée de corail et d'émaux, tout en constituant un levier économique majeur pour l'artisanat local.

RASD

## Comité « Barbade et Sahara occidental » établi

Un groupe de personnalités et de dirigeants éminents des mouvements panafricainistes, anticoloniaux et de défense des droits de l'homme à la Barbade a créé le Comité « Barbade avec le Sahara occidental », une initiative visant à « sensibiliser la société et les institutions barbadiennes à la cause du peuple sahraoui et à renforcer la solidarité avec ses aspirations légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance », selon la charte fondatrice du Comité distribuée à la presse. La création de ce Comité s'inspire de l'engagement historique de longue date de la Barbade en faveur de l'éradication du colonialisme, tant dans les Caraïbes qu'en Afrique, ainsi que de sa ferme défense des principes d'autodétermination, de souveraineté et d'égalité entre les peuples, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit

international. Les membres du Comité ont souligné que la question du Sahara occidental figure parmi les 17 territoires non autonomes inscrits à l'ordre du jour des Nations Unies en attente de décolonisation, dont plusieurs sont situés dans les Caraïbes. Ils ont rappelé que le Sahara occidental figure sur cette liste depuis 1963 et est considéré comme la dernière colonie africaine. Ils ont également noté que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est un État membre fondateur de l'Union africaine et entretient des relations diplomatiques et dispose d'ambassades dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Le Comité organisera des activités d'information, de sensibilisation, de dialogue et d'échange avec les organisations de la société civile, les institutions universitaires, les syndicats, les organisa-



tions de jeunesse et d'autres acteurs nationaux, « dans le but de contribuer à une meilleure compréhension de la réalité du Sahara occidental et du droit inaliénable du peuple sahraoui à déterminer librement son avenir, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et de l'Union africaine ». Enfin, le Comité « Barbade avec le Sahara occidental » a

appelé « tous les secteurs de la société barbadienne à se joindre à cet effort de solidarité avec le peuple sahraoui et à soutenir une solution juste, pacifique et durable qui mette fin au processus de décolonisation du Sahara occidental par l'exercice libre et démocratique du droit à l'autodétermination, conformément au droit international. »

UNION AFRICAINE

## L'envoyé spécial du président de la RASD reçu à Addis-Abeba

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamoud Ali Youssouf, a reçu l'envoyé spécial du président de la République, le ministre d'État aux Affaires diplomatiques auprès de la présidence, M. Mohamed Salem Ould Salek, au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie. La réunion a abordé un certain nombre de questions d'intérêt commun, ainsi que les principaux développements survenus sur le continent africain, dans le cadre des consultations ordinaires

de la Commission de l'Union africaine avec ses États membres. Au cours de la réunion, l'Envoyé spécial a présenté un exposé complet sur les derniers développements internationaux et régionaux liés à la question sahraouie, réaffirmant l'engagement de la République arabe sahraouie démocratique à poursuivre la défense des droits légitimes du peuple sahraoui par tous les moyens reconnus par le droit international. L'Envoyé spécial a réaffirmé la ferme détermination de la République sahraouie à continuer de

travailler au sein de l'Union africaine pour faire progresser les objectifs et les aspirations de l'unité africaine, tout en renforçant le rôle de l'organisation continentale dans la promotion de la paix, de la stabilité et du respect de ses principes fondateurs. La réunion s'est déroulée en présence du ministre conseiller à la mission sahraouie auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba, M. Aman Sidi Abdallah, et du chef de cabinet du président de la Commission de l'Union africaine, Dr Yann Bedzigui.

LIBYE

## Les règles d'entrée sur son marché commercial clarifiées

D'autre part, la Libye poursuit ses ajustements destinés à réguler le climat des affaires sur le marché local, un nouveau règlement encadrant les entreprises et agences commerciales étrangères, adopté et mis en œuvre par le ministère de l'Économie et du commerce le 26 juin dernier. Selon un communiqué rendu public par le département ministériel, l'objectif de ce nouveau texte est de « renforcer la transparence des relations commerciales » et de « rendre plus attractif

l'accès des entreprises étrangères au marché libyen ». Cette réforme intervient dans un contexte où la législation libyenne impose, en vertu d'une loi de 2010, à la plupart des sociétés étrangères de désigner un agent commercial libyen pour commercialiser leurs produits ou représenter leurs intérêts dans le pays. Si ce principe est maintenu, le nouveau texte en précise désormais les modalités d'application afin d'assurer davantage de clarté et de sécurité juridique, selon plusieurs médias locaux et régionaux

qui ont relayé le communiqué. Pour cela, le nouveau règlement fixe les critères d'éligibilité applicables aussi bien aux agents commerciaux libyens qu'aux entreprises étrangères et aux contrats d'agence, comme il introduit également un nouveau système d'évaluation des demandes visant à rendre les procédures d'attribution plus objectives et plus transparentes.

Le texte accorde une place importante aux exigences de bonne gouvernance, en imposant notam-

ment l'identification des bénéficiaires effectifs des entreprises concernées et en prévoyant des mesures destinées à renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

De nouvelles dispositions relatives à la protection de la concurrence, à la protection des données et à la numérisation des procédures administratives figurent également parmi les principales innovations introduites par cette réforme.

L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS EN TUNISIE

## Ouverture des candidatures pour des financements allant jusqu'à 20 millions de dollars

L'ambassade des États-Unis à Tunis a annoncé l'ouverture des candidatures pour la soumission d'idées de projets dans le cadre de l'appel annuel à programmes lancé par le Département d'État américain. Cette initiative vise à financer des projets capables de renforcer les relations économiques entre la Tunisie et les États-Unis et de soutenir la prospérité commune.

### DES PROJETS POUR RENFORCER LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

Dans un communiqué, l'ambassade a précisé que cet appel cible des projets destinés à promouvoir les échanges commerciaux à travers les principaux pôles économiques tunisiens, notamment le Grand Tunis, Sfax, Sousse et Bizerte. L'objectif est d'appuyer des initiatives ayant un impact concret sur la coopération économique, les opportunités d'affaires et le développement

des liens entre les acteurs tunisiens et américains.

### UNE PREMIÈRE ÉTAPE LIMITÉE À UNE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

L'ambassade a indiqué que la phase actuelle de candidature ne nécessite pas la présentation d'un projet complet. Les candidats sont invités, dans un premier temps, à soumettre une « déclaration d'intérêt » ou « Statement of Interest », d'une longueur comprise entre une et trois pages. Cette étape permettra d'évaluer les idées proposées avant une éventuelle demande de dossier plus détaillé.

### QUI PEUT POSTULER ?

L'appel à candidatures est ouvert aux organisations à but non lucratif, aux universités, aux entreprises à but lucratif ainsi qu'aux organisations internationales disposant d'une expérience

dans le contexte local. Les projets retenus pourront bénéficier de subventions dont le montant varie entre 250 mille dollars et 20 millions de dollars américains. La durée d'exécution des projets financés devra s'étendre sur une période comprise entre 12 et 36 mois.

### CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

L'ambassade des États-Unis à Tunis a précisé que les candidatures seront acceptées de manière continue jusqu'au 30 septembre 2026.

Les personnes et structures intéressées sont invitées à soumettre leur déclaration d'intérêt via la plateforme My Grants.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à l'adresse électronique dédiée, en mentionnant le numéro de référence de l'appel à projets.

## AGENCE LIBYENNE DE DÉVELOPPEMENT : Un programme de développement Vision 2030 de 100 milliards de dollars visé

L'Agence nationale de développement de la Libye met en œuvre une stratégie ambitieuse, Vision 2030, soutenue par un investissement prévu de près de 100 milliards de dollars, visant à accélérer le développement des infrastructures et à soutenir la croissance économique à long terme dans tout le pays.

S'exprimant sur France 24 depuis Benghazi, Mahmoud Al-Farjani, directeur général de l'Agence nationale de développement, a déclaré que l'organisation est l'une des principales institutions de l'État chargées du développement, des investissements et de la planification stratégique.

Al-Farjani a déclaré que l'agence considère le développement non seulement comme une conséquence de la stabilité, mais aussi comme l'un de ses fondements essentiels. Il a ajouté que l'agence met en œuvre des projets s'inscrivant dans une vision nationale claire, visant à contribuer à bâtir l'avenir de la Libye.

Il a déclaré que la Libye possède d'importantes ressources naturelles et un potentiel économique considérable qui pourraient lui permettre de devenir un acteur régional majeur si ces ressources sont gérées efficacement et investies judicieusement.

Selon Al-Farjani, l'agence supervise des projets de développement dans l'est, l'ouest et le sud de la Libye, et souligne qu'aucune région n'est exclue de ses plans. Il ajoute que des entreprises nationales de différentes villes libyennes participent à la mise en œuvre de ces projets.

L'agence gère actuellement un portefeuille de plus de 600 projets couvrant de multiples secteurs, tandis que le programme plus vaste Vision 2030 bénéficie d'un budget avoisinant les 100 milliards de dollars pour financer d'importantes initiatives de développement.

Al-Farjani a souligné que les infrastructures de transport figuraient parmi les priorités de l'agence, notant que des travaux étaient en cours pour construire et moderniser plusieurs aéroports, dont l'aéroport international du golfe de Syrte et l'aéroport de Sebha.

Il a indiqué que ces projets sont mis en œuvre en partenariat avec des entreprises d'Europe, des États-Unis, de Chine, de Turquie et de plusieurs pays arabes, ce qui témoigne des efforts déployés par la Libye pour attirer l'expertise et les investissements internationaux.

Le responsable du développement a déclaré que l'agence s'efforçait de compenser des années d'investissements au point mort en accélérant la réalisation des projets dans les secteurs clés.

Il a ajouté que l'objectif est de moderniser les infrastructures, de stimuler le développement économique et d'améliorer les services publics tout en soutenant le redressement à long terme et les objectifs de développement durable de la Libye dans le cadre de la stratégie Vision 2030.

## AGRICULTURE EN ALGÉRIE : APPROCHE TERRITORIALE ET GOUVERNANCE SECTORIELLE

# Quels parcours alternatifs ?

Par : Mohamed KHIATI (\*)  
Docteur et Expert Agronome

### 1. Contexte :

Disons déjà en prélude que les projections de la FAO et d'autres organisations spécialisées estiment que la demande alimentaire mondiale devrait doubler à l'horizon 2050, avec un accroissement supplémentaire de la population estimé à 3,2 milliards de personnes. Ceci exige une augmentation de la production de l'ordre de 60% et près de 100% dans les pays en développement si les tendances se confirment pour répondre aux besoins alimentaires des populations [1]. Ces éléments de prospective posent toute la problématique de la capacité des pays à produire plus avec moins de ressources de sorte que le défi alimentaire pour les années à venir devra consister à trouver la bonne formule pour améliorer la production et répondre à l'accroissement de la demande sociale avec un moindre coût et de manière durable.

Le rapport sur "Les Perspectives agricoles 2022-2031", de la FAO et de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), estime que lors des décennies à venir, le secteur agroalimentaire mondial sera confronté à de grands défis, en particulier le besoin de nourrir durablement une population qui ne cesse de croître, par les menaces et les incidences des changements climatiques, ainsi que par les conséquences économiques et les perturbations de l'approvisionnement alimentaire dues aux conflits géopolitiques"[2].

Ceci se déroule au moment où les systèmes alimentaires et agricoles devraient, à l'avenir, être touchés par des tendances qui pourraient compromettre leur durabilité, car une pression devrait s'exercer sur les ressources naturelles corrélativement avec les mesures intenses des productions et les aléas de l'environnement. On estime, d'autre part que l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture sera en butte à des incertitudes qui soulèvent de sérieuses préoccupations en matière de performances et de durabilité, lesquelles incertitudes s'articulent autour de la croissance démographique, des choix alimentaires, des progrès technologiques, de la distribution des revenus, de la situation des ressources naturelles, des changements climatiques et quelques autres encore.

Au même temps, il est pensé qu'une croissance démographique conjuguée à une augmentation des revenus tendra à faire accroître la demande en produits agricoles et à modifier les préférences alimen-



taires des populations, à un moment où la production agricole sera limitée par certains facteurs d'ordre structurel tels la disponibilité du foncier agricole, le recul des ressources en terres et en eau et l'insuffisance des investissements dans l'agriculture durable dans de nombreux pays, si l'on ne change pas la façon d'entrevoir une agriculture à la mesure des enjeux et des défis, font noter diverses sources internationales.

A l'heure actuelle, il n'existe que peu d'idées sur le comment que ces facteurs vont évoluer dans le temps et dans l'espace, mais l'on pense par contre que ces facteurs marqueront l'image de l'avenir. C'est pourquoi, les pays, les organisations internationales, la société civile et les milieux universitaires suggèrent, de plus en plus, de procéder à des exercices de prospective fondés sur des alternatifs et des options sur l'évolution possibles des systèmes alimentaires et agricoles du futur.

En Algérie, l'on peut relever sans équivoque les instruments institutionnels dont s'est doté aujourd'hui le pays, se sont traduits entre autres, par un recentrage des politiques économiques et sociales avec une mobilisation accrue des ressources matérielles et humaines répondant à la nécessité d'accompagner dans les meilleures conditions, un processus de mutations fort laborieux qui englobe la société toute entière.

Les nombreux acquis, les programmes et les projets de développement multiformes engagés ont manifestement mis

le pays à l'abri des retournements conjoncturels liés aux diverses mutations endogènes et exogènes que connaît le pays. Elles lui ont permis d'accomplir les desseins de sa stratégie de développement. Le pays se pare ainsi des volontés de progrès, de modernité et de puissance, en puisant dans ses valeurs et ses ressources, les moyens de sa résilience et de sa promotion. Les gisements de croissance et les réserves de productivité existantes sont importants et suffisamment diversifiés pour permettre au pays de redynamiser son économie par une plus grande ouverture aux initiatives, aux opportunités et aux alternatives offertes.

C'est aussi le cas pour le secteur de l'agriculture : un secteur économique par excellence, pour lequel est accordée aujourd'hui une pleine priorité qui provient du fait que l'agriculture est la base de la sécurité alimentaire, Elle est une grande source de revenus, d'emplois et de richesses notamment en zones rurales. C'est même et souvent le principal employeur tous secteurs économiques confondus. L'agriculture constitue également l'autre arme de lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition un leitmotiv prôné par les Nations Unies ; comme, existent d'autres raisons de placer l'agriculture au centre de la politique économique, car elle n'est pas seulement l'employeur principal de la main d'œuvre nationale, mais joue également un rôle primordial dans l'équilibre de la balance commerciale et la création d'opportunités d'exportation de pro-

duits agricoles.

Sur le plan opérationnel, le développement agricole passe nécessairement par l'utilisation de l'ensemble des ingrédients ou «inputs» constitués par les éléments d'intendance (les investissements, le financement, les crédits, les prix, les marchés, les soutiens, les mesures incitatives, etc.), et du système de connaissance (formation, recherche, vulgarisation, appui conseil, numérisation, agritechs et quelques autres encore), ayant pour but l'amélioration du savoir, des aptitudes et des pratiques des concernés. Une combinaison spécifique de l'ensemble de ces éléments du « Mix » constitue la base essentielle d'un développement agricole et rural harmonieux et durable.

### 2. Agriculture algérienne : Enjeux et défis :

Aujourd'hui, le défi majeur de l'agriculture algérienne, forte de ses atouts multiples et des opportunités qu'elle offre, réside essentiellement dans sa bonne gouvernance pour permettre au pays d'améliorer sa sécurité alimentaire sur la base d'une participation large, ouverte et inclusive de l'ensemble du corps social à son progrès et sa modernisation. Le second défi d'importance sera de garantir la nourriture pour tous et d'une façon équitable pour une population qui continue d'accroître à un certain rythme qui atteindrait, selon les projections de l'ONS, 51 millions en 2030 et plus de 70 millions d'habitants à l'horizon 2050, c'est dire qu'il y'aura plus de personnes à nourrir pour le demi-siècle à

venir et au-delà.

Dans l'ordre de ces acceptations, s'érigent deux questions majeures que pensons-nous, devraient constituer les défis à relever au cours des années à venir et qu'il va falloir étudier à présent :

- La première est comment garantir des productions agricoles durables, au sens quantitatif et qualitatif, dans un contexte de changements climatiques accélérés et de raréfaction des ressources naturelles et d'avoir la capacité et les moyens à assurer à toute personne une alimentation suffisante, sûre et équilibrée en liaison avec une croissance démographique en ascension au cours des années à venir ?

- La seconde concerne est de savoir dans quelle mesure, l'Algérie, à travers ses politiques agricoles et rurales pourrait, selon une approche territoriale et gouvernance sectorielle, répondre aux besoins alimentaires globaux de sa population avec son rythme de croissance, sur la base des ressources exploitées et exploitables ?

Ces interrogations interdépendantes posent, en vraie grandeur, la capacité des politiques agricoles à garantir la production de denrées alimentaires sous pression des limites et des menaces sur les ressources naturelles et des dynamiques démographiques et de leur évolution dans le temps et dans l'espace. L'enjeu de taille serait alors d'opter pour un modèle de croissance efficace et efficient permettant d'aboutir à des systèmes alimentaires résilients.

Suite en page 9

## Suite de la page 8

Aussi, l'on pourrait imaginer que tout devra se construire sur la base d'études de prospective à la mesure des enjeux et des défis qu'il va falloir entamer aujourd'hui pour demain, car il n'est plus permis de gérer le conjoncturel, au sens où les prémices de l'évolution des choses au futur apparaissent rudes. Ceci converge à considérer que les défis d'avenir seront sûrement rudes dans la mesure où la nature et le climat parfois hostiles laissent peu de marge à l'action et où les changements climatiques, la rareté des ressources, les processus de dégradation à l'image de l'érosion, de la désertification, de la déforestation, de l'engorgement et de la salinité seront autant de phénomènes à surmonter.

Au-delà, devraient paraître au futur, d'autres challenges liés à la modernisation accrue des secteurs agricoles à l'échelle mondiale poussée par l'évolution des sciences et des techniques qui se pointent à l'horizon suggérant au pays, une réelle prise de conscience car, les missions confiées à l'agriculture de demain seront non seulement de répondre aux besoins alimentaires d'une population en croissance, mais encore à exploiter d'une manière rationnelle les ressources naturelles et s'adapter aux normes internationales pour s'intégrer aux marchés mondiaux d'une façon adaptée et intelligente.

Dans le global, si l'on tente d'une façon sommaire, à l'analyse du secteur agricole, selon une vision à caractère académique fondée sur une approche déductive basée sur les multiples études et la masse de produits scientifiques effectués sur l'agriculture algérienne, le long de ces soixante trois ans d'indépendance au moins, l'on relève que le secteur est en butte à de nombreuses limites et soumis, de surcroît, à des menaces de diverses natures, bien que doté de réelles forces, atouts et opportunités.

Aussi et en termes opérationnels, la sécurité alimentaire que l'on se projette à atteindre, dans de brefs délais, revêt un caractère multidimensionnel pour se décliner en un quadruplé de principes : i), la disponibilité (démographie, surfaces cultivables, production intérieure, productivité, capacité d'importation, de stockage, etc.) ; ii), l'accès (pouvoir d'achat, fluctuation des prix, infrastructures disponibles, etc.); iii), la stabilité (infrastructures, climat, politique, etc.) et iv), la salubrité et la qualité (transformation, transport, hygiène, accès à l'eau, etc.).

A ce propos, l'on ne s'arrête pas à insinuer que pour la sécurité alimentaire, il ne s'agit nullement d'un débat intellectuel sur le sujet sciemment abordé à maintes reprises, mais de la manière de l'atteindre à travers des politiques publiques



multisectorielles dont celle du développement agricole et rural est la plus concernée. Dès lors, le secteur agricole sera mis à rude épreuve pour parvenir à cet objectif en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle du potentiel existant, de son extension et exploitation en adoptant une démarche de refonte des systèmes agraires et l'intensification et l'amélioration des productions agricoles par l'organisation efficiente des filières et leur promotion..

Cela étant, il est souvent avancé dans les milieux scientifiques quelques murmures appuyés par des argumentations faites, à tort ou à raison, que l'agriculture algérienne subit d'énormes contraintes et limites pour devenir des menaces qu'il va falloir surmonter, à travers des programmes et projets murement réfléchis et qu'on tentera, tant que faire se peut, à élucider quelques unes ci-après :

### 2.1. Limites et menaces sur le secteur agricole et rural :

Si l'on tente d'esquisser certaines limites et menaces qui planent sur le secteur agricole et rural en Algérie, en se basant sur certains principes empruntés en partie, de la méthode « SWOT », l'on se rend compte que celles ci sont liées, pour l'essentiel, à des considérations d'ordre naturel, à la faiblesse de la base productive, à la pression sur le foncier agricole, à la question de durabilité des écosystèmes et aux structures agraires et au cadre institutionnel que l'on peut y résumer ci-après :

a). Les handicaps naturels : Les éléments du paysage ont une grande influence sur l'agriculture dans la mesure où l'Algérie « utile », c'est-à-dire là où se pratique le domaine en butte aux aléas du relief et de la morphologie. Omar Bessaoud (2019) souligne à ce sujet que la nature du relief et les condi-

tions bioclimatiques constituent les principaux facteurs limitant de l'agriculture en Algérie. En effet, à la contrainte du relief où partout les pentes marquent le paysage agraire, vient se greffer la contrainte climatique de sorte que l'Atlas Tellien s'interpose entre la mer et les espaces intérieurs et arrête les précipitations venues du Nord ou du Nord-Ouest. Ainsi, si l'on met en rapport topographie et bioclimats, il en découle une forte contrainte pour l'agriculture [3].

Aussi et du fait que gradient de pluviométrie et gradient de planimétrie sont inversés, la majorité des plaines aptes à l'activité agricole sont marquées par l'aridité ou la semi-aridité. Leur conjonction n'existe que dans certaines régions très limitées en surface utile telle la Mitidja ou les plaines d'Annaba-Skikda à l'Est, dit-il.

Ces zones du territoire agricole qui conjuguent à la fois des précipitations supérieures à 600 mm et des pentes inférieures à 3 % ne couvrent que 500 000 ha. Seuls 30 % de la SAU reçoivent plus de 400 mm de pluie par an et les zones arides et semi-arides représentent 85 % de la superficie totale des terres. Par ailleurs, la faiblesse du réseau hydrographique, sa structure et les faibles écoulements, n'ont pas favorisé l'aménagement d'un espace agricole intensif [4].

b). Aridité du climat et sécheresse récurrente : L'Algérie appartient à la sphère bioclimatique aride et semi-aride conduisant à des menaces naturelles sur l'espace agricole compte tenu des sécheresses récurrentes et de la tendance à l'aridité sur de larges zones. La FAO établit que l'indice de pluviométrie pondéré pour les terres agricoles est seulement de 241,5 mm pour l'Algérie comparativement aux pays du voisinage. Alors que la désertification constitue une autre menace pour les 20 millions ha de parcours dans les zones

steppiques. A ce sujet, la carte de sensibilité à la désertification élaborée en 2010 a montré que plus de 13 millions ha sont sensibles au processus uniquement dans la région steppique. Alors que la carte de dégradation des terres mondiale réalisée en 2015, au profit du secrétariat de l'UNCCD note que rien que pour le nord du pays 2.5 millions ha sont dégradés [5]

Aujourd'hui, la tendance à la désertification est exacerbée par les effets des changements climatiques qui sont, pour une part, à l'origine de la dégradation des écosystèmes et de la baisse de productivité des sols et des productions agricoles. Cette vulnérabilité environnementale fait également que le couvert forestier est exposé au risque de incendies et à l'action de déboisement-défrichement.

Aussi, faudrait-il insister sur le fait que l'espace agricole en Algérie est singulièrement limité au regard de l'étendue du territoire du pays. Les conditions agro-pédo-climatiques exercent une influence très forte sur l'agriculture et l'adoption de pratiques intensives-surtout sans irrigation- est la rend difficile par une pluviométrie globalement déficitaire, aléatoire et irrégulièrement répartie.

c). Faiblesse de l'étendue des superficies agricoles : la sole arable (SAU) est seulement de 8,58 millions ha (elle a été de 6,75 millions ha en 1964) et ce, en dépit de son extension par les divers programmes de mise en valeur. Tout compte fait et à en croire certaines données statistiques, le gain en surface n'est que de 1,83 millions ha en l'intervalle de 56 ans (1964-2024). Rapportée au nombre d'habitants, elle est de 0,19 hectare en 2022. Elle était de 0,58 ha en 1964 [6]. Il est quand même curieux de constater que la SAU ait restée stable malgré les divers programmes d'extension réalisés. La question est

alors de savoir si ces extensions se font à l'intérieur de la SAU ou à son extérieur. Certains pensent à l'effet de l'urbanisation qui a « phagocyté » une partie de cette surface, une chose qui reste à vérifier.

De plus, il est paradoxal que beaucoup de terres restent soumises à la pratique de la jachère qui constitue 36% de la SAU/an et que par ailleurs, les petites exploitations agricoles sont majoritaires pour constituer 70% de l'ensemble des exploitations selon le RGA dont la superficie est comprise entre 0,1 et 10 ha, soit 25,4 % de la SAU [7]. Cette dernière est caractérisée par la pratique de la céréaliculture à hauteur de 70 % localisée dans des zones où il pleut moins de 450 mm d'eau par an, ce qui explique à la fois les faibles rendements moyens à l'hectare de l'ordre de 7 à 15 q/ha selon les années.

L'exiguïté des exploitations est souvent avancée comme un argument expliquant leur faible rentabilité. La question de leur mise à niveau a été au centre des grands débats, il y'a quelques années, mais en l'absence d'instruments de suivi, il était difficile d'apprécier la fiabilité de leurs données techniques et économiques.

d). Des surfaces irriguées ou irrigables limitées : Les programmes d'investissement en matière d'hydraulique agricole ont permis une augmentation des surfaces irriguées pour atteindre en 2022, 1,470 millions ha dédiés essentiellement aux cultures fruitières et maraichères (32,5%). La surface des céréales en irrigué ne représente que 10% de la SAU, localisée essentiellement en zones sahariennes. Par système d'irrigation, il est noté l'existence en 2008, de 145 000 ha en aspersion et 187 500 ha en goutte à goutte. Ils sont respectivement de 512 612 ha et 426 517 ha en 2021 [8].

A suivre

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

GÉNÉRALISATION DE L'INTERNET PAR FIBRE OPTIQUE

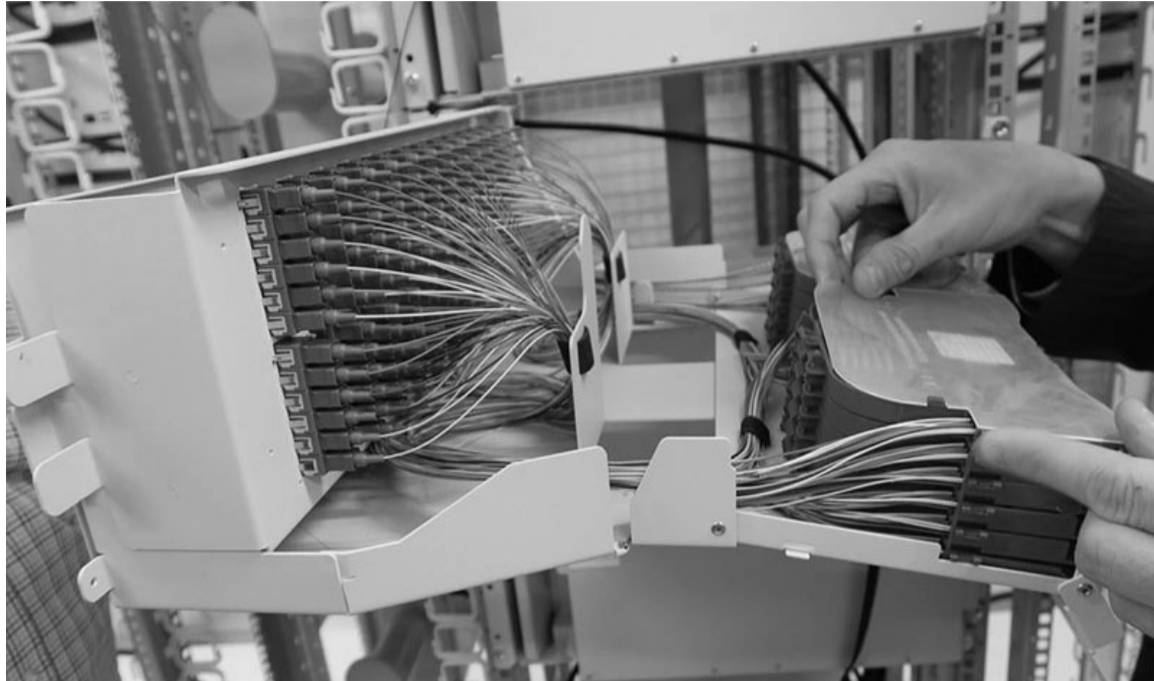
# Lancement du recensement des dernières zones non couvertes

**Algérie Télécom a annoncé, hier, le lancement d'un large recensement des dernières zones et quartiers d'habitation pas encore couverts par l'internet fixe via fibre optique (FTTH).**

L'entreprise nationale fait le choix d'associer la société civile, et plus exactement les comités de quartier, afin de définir les priorités de ses prochains programmes "d'élargissement des réseaux".

Un formulaire est actuellement en ligne, sur le site officiel de l'entreprise. L'objectif, précise-t-on, est de doter ces nouvelles zones "selon les besoins réels des citoyens". En effet, l'annonce d'Algérie Télécom est accompagnée d'un appel à la société civile, afin qu'elle participe à l'identification précise des zones prioritaires.

Le formulaire, qui restera en ligne jusqu'au 31 juillet, donne l'opportunité aux comités de quartier d'informer l'entreprise



publique, de la localisation et la caractéristique, notamment démographique, de chaque région.

Il s'agit très concrètement de faire remonter l'information sur le nombre exact des habitations à équiper, mais aussi le nombre de logements, appartements ou habitations réellement occupés. Le communiqué d'Algérie Télécom, explique que l'objectif est de "poursuivre ensemble" les chantiers pour l'élargissement du réseau internet haut débit par fibre optique. Ce dernier devra

se déployer sur "les différentes régions du territoire national". Ainsi, ce recensement, visiblement à très grande échelle, entre pleinement dans le cadre des objectifs de l'Etat pour la généralisation de la technologie FTTH, pour la fourniture de l'internet fixe. A l'heure actuelle, et selon les plus récents chiffres partagés le 16 mai dernier par le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, pas moins de "7 millions de foyers" sont déjà connectés au haut débit "dont

3,4 raccordés au réseau via fibre optique". La généralisation de cette dernière technologie dite "fibre to the home" (fibre optique jusqu'au domicile) serait, par ailleurs, essentielle afin de mieux adapter les réseaux à l'évolution de la nature des usages de l'internet. La demande est marquée par la nécessité de fournir des débits de plus en plus élevés, mais surtout d'une meilleure "stabilité" pour le développement des applications à caractère économique ou commercial. Cette

ambition exprimée par secteur est déjà largement concrétisée sur le terrain. Le ministre avait, en effet, annoncé que les travaux de remplacement de "l'ensemble des câbles du réseau classique" en cuivre seront achevés "vers la fin 2026, au plus tard au premier trimestre 2027". Quant à la question des prix de l'internet fixe en Algérie, ils restent parmi les plus abordables dans le monde, malgré les importants investissements consentis par l'Etat au cours des dernières années. Le rythme accéléré des programmes de modernisation des infrastructures de communication est avant tout "stratégique", perçu comme "une ligne de défense pour le pays", avait laissé entendre le ministre. La multiplication des possibilités de connexion et l'amélioration des indicateurs de services numériques nous renseignent sur la qualité du travail accompli, que ce soit pour les citoyens, les entreprises ou encore les établissements scolaires. "L'objectif est clair", avait indiqué Sid Ali Zerrouki : "L'élargissement des réseaux de fibre optique répond au principe d'équité entre les régions". La connexion internet doit "doit faire partie du quotidien du citoyen algérien, quelles que soient sa région et sa catégorie sociale".

L'EXPRESSDZ

## Le Kazakhstan envisage d'exporter des moutons vivants vers l'Algérie à partir de 2027



Les relations économiques entre l'Algérie et le Kazakhstan pourraient s'étendre à de nouveaux domaines.

Après le développement des échanges de blé, Astana souhaite renforcer sa présence sur le marché algérien à travers des projets liés à l'agriculture, à l'industrie agroalimentaire et à l'élevage. Dans un entretien accordé à Echourouk, l'ambassadeur du Kazakhstan en Algérie, Anuarbek Akhmetov, a indiqué que la coopération agricole entre les deux pays devrait continuer à se développer. Les échanges commerciaux dans le secteur céréalier ont déjà connu une progression. En 2025, le Kazakhstan a exporté près de 350 000 tonnes de blé vers l'Algérie, pour une valeur estimée à environ 93

millions de dollars. Ces résultats encouragent les deux parties à explorer d'autres pistes de coopération. L'ambassadeur a souligné que « les opportunités sont nombreuses et le secteur agricole constitue un modèle fructueux de coopération concrète entre nos deux pays ». Dans cette perspective, plusieurs initiatives sont actuellement en préparation. « Nous travaillons actuellement au lancement de nouveaux projets dans les domaines des technologies agricoles, de l'amélioration variétale, de l'industrie agroalimentaire et de la production de produits halal », a-t-il déclaré. Ces projets portent notamment sur le partage de technologies et de savoir-faire agricoles, ainsi que sur le développement de la production végétale et de la trans-

formation des produits agroalimentaires. Ils interviennent dans un contexte où l'Algérie poursuit ses efforts pour moderniser son agriculture et renforcer sa production nationale.

Le Kazakhstan souhaite également développer les échanges dans le domaine de l'élevage. À ce sujet, Anuarbek Akhmetov a annoncé : « Nous espérons commencer à exporter des moutons vivants vers l'Algérie dès l'année prochaine ». Il a rappelé que son pays possède un important cheptel ovin. « Avec un cheptel de plus de 21 millions de moutons, le Kazakhstan dispose d'un potentiel considérable pour répondre aux besoins du marché algérien », a-t-il précisé. Au-delà de l'agriculture et de l'éle-

vage, le diplomate estime que d'autres secteurs offrent des perspectives de coopération, notamment le transport, la logistique, l'investissement, la numérisation et le tourisme. S'adressant aux lecteurs algériens, il les a également invités à visiter son pays, qu'il présente comme « une nation moderne et ouverte, riche d'une histoire millénaire, d'une culture unique et de paysages à couper le souffle ». L'ambassadeur s'est montré confiant quant à l'évolution des relations entre Alger et Astana. « Je suis convaincu que le Kazakhstan et l'Algérie possèdent tous les atouts nécessaires pour bâtir un partenariat durable, fondé sur la confiance, le respect mutuel et des intérêts partagés », a-t-il affirmé.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

15e édition du 15 au 23 octobre

Le 15e Festival international de Béjaïa se tiendra du 15 au 23 octobre 2026, une édition qui sera marquée par la compétition des spectacles des pays participants, a indiqué le commissariat du festival dans un communiqué. L'édition 2026, incluant un concours officiel pour les spectacles participants, vise à renforcer la dimension compétitive et à favoriser l'ouverture aux expériences théâtrales internationales, expliquent les organisateurs. En plus d'être un « espace stratégique de réflexion sur le théâtre et une plateforme de dialogue entre créateurs et chercheurs », cette édition célèbre le riche patrimoine du théâtre algérien, en mettant en lumière la diversité de ses expériences et de ses formes artistiques.

GUERRE GÉNOCIDAIRE SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

# L'ONU exprime son inquiétude quant au sort des enfants à Ghaza

**L'agence de défense des droits de l'enfant (Unicef), a souligné lundi la nécessité pour les jeunes de Ghaza de recevoir une alimentation adéquate, des soins de santé et une protection, après plus de 1 000 jours de guerre génocidaire sioniste.**



**"D**es enfants ont été tués, mutilés, déplacés et privés des éléments essentiels dont ils ont besoin pour survivre, grandir et se rétablir", a déclaré la porte-parole de l'Unicef Louise Wateridge.

Elle a déclaré que, selon les rapports, plus de 60 000 enfants ont été tués ou blessés au total, et qu'"en moyenne, un enfant a été tué chaque jour pendant plus de huit mois", malgré le cessez-le-feu d'octobre.

"A Ghaza, les enfants ont fait leurs premiers pas dans les décombres, prononcé leurs premiers mots malgré le vacarme assourdissant des bombes et des frappes, et ils n'ont connu que la guerre, le déracinement et la perte. D'autres n'ont même pas survécu assez longtemps pour prononcer leurs premiers mots", a-t-elle regretté.

"L'enfance ne devrait pas commencer en mode survie. Les premières années d'un enfant ne devraient pas être marquées par le bruit des bombes et des frappes, la perte de son foyer ou le manque de nourriture, d'eau et de soins suffisants", a conclu Mme Wateridge.

## L'AGRESSION SIONISTE GÉNOCIDAIRE IMPACTE LOURDEMENT LE TAUX DE NATALITÉ

L'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza a entraîné une forte baisse du taux de natalité et une augmentation des fausses couches et des avortements pour raisons médicales, révèlent de nouvelles données en provenance de l'enclave palestinienne.

Selon le ministère de la Santé de Ghaza, seules 2004 naissances avaient été enregistrées en avril 2026, contre 6076 en novembre 2025, soit une baisse d'environ 67 %.

D'autres données obtenues par le site d'information "The New Arab" montrent que le nombre de naissances est en baisse progressive depuis le début de cette année, chaque mois affichant une diminution marquée.

En janvier, 5210 naissances

ont été enregistrées, 3433 en février, 3233 en mars et 2004 en avril. En mai, seules 1701 naissances ont été enregistrées.

Ce média relève également une forte augmentation des avortements pour raisons médicales, avec 921 cas recensés pour le seul mois d'avril, soit un avortement pour deux naissances.

Les estimations palestiniennes prévoient une augmentation du nombre d'avortements à Ghaza qui devrait atteindre 6000 d'ici la fin de l'année, en forte hausse par rapport aux taux habituels.

Ces chiffres stupéfiants font craindre un ralentissement de la croissance démographique dans l'enclave, ce que les experts dénoncent comme un "génocide de la reproduction".

"Les traumatismes importants causés par la guerre dans l'enclave, associés à un stress extrême et à des problèmes de santé mentale, ont conduit de nombreuses femmes à vivre des grossesses difficiles, aboutissant souvent à une fausse couche", a déclaré le docteur Mohammed Abu Selmia, exerçant à Ghaza, à The New Arab.

Pour le docteur Munir al-Bursh, basé à Ghaza, la baisse du taux de natalité est le signe d'une "crise majeure".

"La baisse du taux de natalité montre que la guerre a profondément affecté la capacité reproductive et l'avenir démographique de la société palestinienne. La perte de près de la moitié des naissances attendues dans une population dépassant les deux millions de personnes n'est pas simplement un phénomène statistique, elle représente toute une génération qui n'a jamais eu la chance de naître", a-t-il estimé.

Beaucoup de femmes à Ghaza sont confrontées à de nombreux problèmes de santé liés à l'inhalation de fumée et de poussière provenant des bombardements, ainsi qu'à l'absence d'accès aux médicaments.

La malnutrition généralisée, causée par la famine et les restrictions sur l'entrée de denrées alimentaires dans l'enclave,

a également entraîné une augmentation des bébés mort-nés, des fausses couches et de la mortalité infantile.

Le Dr Nabil Abu Diya, spécialiste en gynécologie et en infertilité, a constaté une augmentation des naissances prématurées et des retards de croissance fœtale in utero, qu'il attribue aux polluants liés à la guerre.

Plus tôt cette année, Amnesty International a lancé un avertissement sans équivoque concernant l'impact de l'agression sioniste sur les femmes.

L'organisation a noté que malgré un pseudo cessez-le-feu en vigueur depuis octobre 2025, environ 46 % des médicaments essentiels sont toujours interdits d'entrer à Ghaza par l'entité sioniste.

## HUIT PALESTINIENS BLESSÉS LORS D'UNE ATTAQUE DES FORCES D'OCCUPATION

Huit palestiniens, dont des enfants, ont été blessés mardi lors d'une attaque des forces d'occupation israéliennes dans la région de Huwara, dans la province d'Hébron, au sud de la Cisjordanie occupée, tandis que l'armée israélienne a arrêté un palestinien âgé au cours de cette attaque.

Le Croissant-Rouge palestinien a déclaré dans un communiqué que ses équipes avaient pris en charge huit personnes, dont des enfants, blessés après avoir été passés à tabac par les forces d'occupation israéliennes à Huwara. Les blessés ont été transportés à l'hôpital.

Des sources locales ont déclaré à Anadolu que les forces d'occupation avaient attaqué des habitations palestiniennes à Huwara et s'en étaient pris aux habitants à coups de matraque et au gaz poivré, blessant plusieurs personnes.

L'armée israélienne a arrêté Ibrahim Ismail al-Jabour, un Palestinien âgé, au cours de cette attaque, ont précisé ces sources. Son âge n'a pas été précisé.

Cette région, à l'instar d'autres parties de la Cisjordanie, a été le théâtre d'at-

taques répétées menées par les forces d'occupation contre les palestiniens, leurs biens et leurs moyens de subsistance, sous la protection de l'armée israélienne.

Selon un rapport de la Commission de résistance au mur et à la colonisation, les occupants ont perpétré 3 488 attaques au cours du premier semestre de cette année, notamment des attaques contre des villages palestiniens, des agressions contre des Palestiniens, des incendies de maisons, des tirs, des saisies de terres et la création d'avant-postes de colonies illégales. Ces attaques ont coûté la vie à 17 Palestiniens.

Environ 750 000 occupants vivent dans 141 colonies illégales et 224 avant-postes de colonies illégales en Cisjordanie occupée, dont 250 000 dans 15 colonies illégales à Jérusalem-Est occupée. Les occupants mènent quotidiennement des attaques visant à déplacer de force les Palestiniens.

La Cisjordanie a connu une forte escalade des attaques menées par l'armée israélienne et les occupants depuis le 8 octobre 2023, qui ont fait 1 179 morts parmi les Palestiniens, 12 666 blessés et entraîné l'arrestation d'environ 24 000 personnes.

## L'UE DEVRAIT DISCUTER DE POSSIBLES MESURES COMMERCIALES CONTRE LES PRODUITS ORIGINAIRES DES COLONIES DE L'ENTITÉ SIONISTE

La Commission européenne présentera cette semaine un document d'options décrivant de possibles mesures commerciales

ciblant les produits originaires des colonies israéliennes illégales, en amont de la réunion des ministres du Commerce de l'UE prévue la semaine prochaine, a déclaré un porte-parole lundi.

« Comme l'a dit la présidente (de la Commission) (Ursula von der Leyen), nous présenterons ce document d'options avant le CAE Commerce (Conseil des affaires étrangères, formation Commerce) qui se tiendra la semaine prochaine, nous le présenterons donc bel et bien cette semaine », a déclaré le porte-parole de la Commission européenne, Olof Gill, aux journalistes lors du point de presse de la mi-journée.

Gill répondait à une question portant sur la date à laquelle la Commission européenne publierait ce document d'options, suite à l'annonce faite vendredi par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, selon laquelle l'exécutif préparerait une série de mesures commerciales possibles concernant les produits issus des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés.

Le document devrait être discuté par les États membres de l'UE lors du Conseil pour les affaires économiques et financières (Ecofin), prévu le 10 juillet.

Cette initiative fait suite aux demandes de la cheffe de la politique étrangère de l'UE, Kaja Kallas, et de plusieurs États membres, d'examiner d'éventuelles mesures concernant les biens produits dans les colonies israéliennes, considérées comme illégales au regard du droit international.

Environ 500 000 occupants israéliens illégaux vivent dans des colonies à travers la Cisjordanie occupée, tandis que 250 000 autres vivent dans des colonies construites sur des terres palestiniennes à Jérusalem-Est occupée, selon Peace Now (La Paix Maintenant), une organisation israélienne qui promeut une solution à deux États pour résoudre le conflit.

Dans un avis historique rendu en juillet dernier, la Cour internationale de justice a déclaré illégale l'occupation par Israël du territoire palestinien et a exhorté à l'évacuation de toutes les colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Le bloc des 27 membres n'a jusqu'à présent imposé aucune mesure ciblant directement Israël, qui poursuit sa guerre génocidaire à Gaza depuis octobre 2023 malgré un cessez-le-feu, tout en menant également des attaques contre le Liban, l'Iran et la Syrie.

## AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN Le bilan s'alourdit à 4.304 martyrs et 12.203 blessés

Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre le Liban s'est alourdi à 4.304 martyrs et 12.203 blessés, a annoncé dimanche le ministère libanais de la Santé. Le Centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère libanais de la Santé publique a indiqué, dans un communiqué, que le bilan global des raids sionistes sur le Liban depuis le 2 mars s'est alourdi à 4.304 martyrs et 12.203 blessés. L'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban malgré l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu.

# Ce que TikTok fait vraiment au cerveau des ados !

**Cerveau en construction, vidéos ultra-courtes, dopamine, etc. Les scientifiques commencent à mieux comprendre l'effet de TikTok sur les adolescents. Et ce qu'ils découvrent est loin d'être anodin.**



## Une surcharge de récompenses immédiates

TikTok repose sur un défilement rapide de contenus courts et addictifs. Chaque vidéo déclenche une micro-récompense : un rire, une émotion, une surprise. Résultat ? Le cerveau sécrète de la dopamine, l'hormone du plaisir, à répétition. Selon une étude publiée dans *Addictive Behaviors*, cette surstimulation du circuit de la récompense peut réduire la tolérance à l'ennui, rendant les autres activités (cours, lectures, conversations) moins « satisfaisantes » pour le cerveau.

## Une attention plus fragile

Le format des vidéos TikTok, qui durent en moyenne 15 à 60 secondes, entraîne une fragmentation de l'attention. Le cerveau s'habitue à zapper, ce qui rend plus difficile la concentration sur des tâches longues ou complexes. Une recherche de l'Université de Floride a mis en évidence une baisse de l'attention soutenue chez des adolescents utilisant TikTok plus d'une heure par jour, comparée à ceux moins exposés.

## Une perception altérée de soi

Les filtres, les mises en scène

parfaites et les tendances virales modifient aussi la construction de l'image corporelle et de l'estime de soi. D'après une étude de JAMA Pediatrics, un usage quotidien et passif de TikTok est associé à une augmentation des troubles de l'image corporelle chez les jeunes filles.

La raison ? Un effet de comparaison permanent, souvent inconscient, avec des standards irréalistes diffusés en boucle.

## Un effet ambivalent sur les émotions

Certains contenus peuvent améliorer le moral (humour, danse, communauté). Mais une exposition prolongée à des

vidéos anxigènes, tristes ou violentes peut avoir l'effet inverse. Des chercheurs de l'Université de Pékin ont mis en lumière un impact émotionnel direct, avec un lien entre le temps passé sur TikTok et les symptômes de stress et d'anxiété chez les adolescents.

Si TikTok n'est pas « mauvais » en soi, son usage excessif ou non encadré peut modifier la chimie du cerveau adolescent. Poser des limites, varier les activités, et favoriser les échanges réels sont essentiels pour préserver un équilibre mental à cet âge clé.

## CLIM, VENTILATEURS Ces erreurs qui peuvent vous rendre malades

En période de canicule, climatisations et ventilateurs deviennent des réflexes indispensables pour supporter la chaleur. Pourtant, leur usage inadapté peut entraîner de réels risques pour la santé. Mal entretenus ou mal utilisés, ces dispositifs peuvent aggraver l'inconfort, favoriser les infections respiratoires, et accentuer les écarts de température néfastes pour l'organisme.

### Les bons réflexes à adopter en voiture

Dans l'habitacle d'un véhicule, la chaleur peut devenir rapidement insoutenable. Lorsqu'il fait 35°C dehors, la température intérieure peut atteindre 50°C en moins de 20 minutes. Avant d'enclencher la climatisation, il est conseillé de ventiler manuellement l'air chaud, de rouler quelques mètres fenêtres ouvertes, ou encore de stationner à l'ombre. Utiliser un pare-soleil, aérer régulièrement et créer un courant d'air sont autant de gestes simples pour abaisser la température sans sursolliciter la clim. Cela permet aussi de limiter la surconsommation de carburant.

### Des dispositifs pas si inoffensifs

Contrairement à une idée reçue, la climatisation peut bel et bien rendre malade, en particulier si elle n'est pas entretenue. Un système mal nettoyé devient un nid à allergènes, bactéries et acariens, provoquant toux, irritation des yeux, sécheresse nasale ou infections respiratoires. Un ventilateur placé trop près du corps ou utilisé en continu peut quant à lui assécher l'air ambiant, générer des crampes ou gêner le sommeil. Les changements brutaux de température entre un intérieur très frais et un extérieur brûlant exposent aussi à des chocs thermiques.

### Des précautions essentielles pour les plus vulnérables

Les personnes allergiques, asthmatiques, âgées ou souffrant de pathologies chroniques sont particulièrement sensibles à ces écarts. Une climatisation mal réglée ou insuffisamment nettoyée peut déclencher ou aggraver leurs symptômes. Dans les cas les plus graves, certains dispositifs mal entretenus peuvent même favoriser la propagation de la légionellose. Pour se protéger, il est recommandé de maintenir une température intérieure autour de 25-26°C, de nettoyer les filtres des appareils au moins une fois par mois, et d'aérer les pièces tous les jours.

# Ce moment précis en vacances où l'esprit lâche enfin prise !

On rêve tous du décalé : ce moment où la pression retombe enfin, où les pensées ralentissent. D'après plusieurs études, l'esprit ne se relâche pas immédiatement en vacances. Mais un moment clé existe... et il arrive plus tard qu'on ne l'imagine.

## Les premiers jours, l'esprit reste en « mode travail »

Partir en vacances ne signifie pas instantanément décrocher. Pendant les 48 à 72 premières heures, le cerveau reste dans une forme d'hypervigilance résiduelle : on pense à ce qu'on a oublié, aux mails non lus, aux enfants à occuper.

Selon une étude de l'université de Radboud (Pays-Bas), l'activité du cortex préfrontal - la zone liée à la concentration et à la planification - reste plus élevée les premiers jours, même loin du bureau.

## Le troisième jour : le basculement biologique

C'est autour du troisième jour que les chercheurs observent un changement : les taux de cortisol, l'hormone du stress, commencent à baisser significativement. Le corps entre alors dans un état de relâchement progressif, le sommeil s'améliore, la digestion se régule.

Selon les chercheurs de l'Université de Tampere (Finlande), ce moment correspond à une reprogrammation naturelle du rythme circadien, favorisée par une baisse des sollicitations numériques et des contraintes horaires.

## Ce que ressentent les vacanciers

Les témoignages sont souvent concordants : « C'est vers le 3e ou 4e jour que je commence à vraiment respirer », confient de nombreux vacanciers. Le corps se relâche, les pensées ralentissent, et l'on profite enfin

du présent. Ce phénomène est connu sous le nom de "vacation glow", une sensation de bien-être mental liée à la déconnexion et à la redécouverte des plaisirs simples (marcher, lire, n'avoir rien à faire).

## Optimiser ce moment de lâcher-prise

Pour que l'esprit décroche plus vite, les spécialistes recommandent :

D'éviter de regarder ses mails pendant les premiers jours.

De s'exposer à la lumière naturelle dès le matin ;

De pratiquer des activités physiques douces (marche, baignade).

De réduire l'usage des écrans et des réseaux sociaux.

Le vrai lâcher-prise en vacances ne se décrète pas, il se construit. Et ce n'est qu'au tour du troisième ou quatrième jour que le cerveau autorise enfin le repos profond. L'idéal ? Des vacances d'au moins 7 jours pour en ressentir pleinement les bienfaits.

# Ce que cache vraiment votre habitude de scroller !

Vous ouvrez votre téléphone "juste pour 2 minutes" et vous vous retrouvez 45 minutes plus tard, encore en train de faire défiler des vidéos ou des photos ? Ce phénomène, appelé scroll infini, n'est pas anodin : il active des mécanismes neurologiques précis qui peuvent impacter votre concentration, votre humeur... et votre niveau de stress.

## La dopamine, moteur de la dépendance

À chaque fois qu'on découvre un nouveau contenu plaisant - une image drôle, une vidéo satisfaisante, un message inté-

ressant - le cerveau libère de la dopamine, le neurotransmetteur associé au plaisir et à la récompense. Le problème : ces récompenses arrivent de façon aléatoire. C'est ce qu'on appelle le renforcement intermittent, un mécanisme comparable à celui des machines à sous. Résultat : on a envie de continuer à scroller, encore et encore, dans l'attente du prochain "hit" plaisant.

## Une perte de contrôle progressive

Le scroll infini a été pensé pour ne jamais s'arrêter : il n'y a pas de fin de page, pas de pause naturelle. Cette absence de

limites visuelles brouille nos repères.

Selon une étude du MIT Media Lab, les utilisateurs passent en moyenne 30 à 50 % plus de temps sur une application avec scroll infini que sur une version avec pagination classique. Cette consommation passive renforce le risque d'usage compulsif, parfois jusqu'à l'addiction numérique.

## Une surcharge mentale invisible

En scrollant, notre cerveau traite une quantité colossale d'informations en un temps très court : sons, images, textes,

émotions. Ce flux constant crée une surcharge cognitive, qui épuise nos ressources attentionnelles sans qu'on s'en rende compte.

Une étude de l'Université de Californie a montré que cette sollicitation permanente pouvait augmenter le niveau de stress et d'irritabilité, même après une courte session de scroll.

## Un impact réel sur l'attention et le sommeil

En s'habituant à ces contenus rapides et instantanés, le cerveau développe une intolérance à l'ennui et une difficulté croissante à se concentrer sur une

tâche plus longue (lire un article, regarder un film, suivre une conversation). De plus, le scroll en soirée retarde la sécrétion naturelle de mélatonine (l'hormone du sommeil), et entraîne des troubles du rythme veille/sommeil chez de nombreux utilisateurs réguliers. Ainsi, le scroll infini n'est pas simplement un passe-temps : c'est un déclencheur neurologique puissant. Le comprendre permet de mieux s'en protéger : mettre une limite de temps, désactiver les notifications ou supprimer l'autoplay sont déjà des gestes efficaces.



## Selection du jour

### TF1

20h10

## All Her Fault

Avec Sarah Snook, Dakota Fanning, Jake Lacy, Michael Peña, Duke McCloud, Daniel Monks, Jay Ellis, Abby Elliott, Sophia Lillis, Linda Cropper, Melanie Vallejo, Tayden Jax Ryan, James Huang, Soren Jensen, Thomas Cocquerel

Alcaras peine à faire le lien entre un mystérieux marathonien, Carrie et la disparition de Milo. Sous pression, il doit concilier son engagement professionnel et ses propres contraintes personnelles. Lorsqu'une proposition susceptible d'accélérer l'enquête lui est faite, elle entre en conflit avec ses principes.



### 5

20h05

## Partenaires particuliers, un voyage pas comme les autres

Réalisateur : Jérémy Michalak

Pour les derniers jours de voyage, cap sur la campagne catalane. On n'a pas les meilleurs marcheurs, mais on a un chef scout : Amaury ! qui nous emmène en randonnée. Au sein du groupe, les appréhensions du début se sont dissipées. Avant de se quitter, l'heure est aux confidences et chacun se livre encore un peu plus sur sa vie, son histoire et comment il a vécu cette semaine



### france 2

20h10

## Le crime lui va si bien



Avec Héléne Seuzaret, Medi Sadoun, Bruno Lochet, Julien Ratel, Laurent Manzoni

Le commissariat est en panique : des scellés ont disparu et l'IGPN débarque. La capitaine Gaby Molina, introuvable depuis quelques jours, est vite soupçonnée. La lieutenant Céline Richer prend la défense de sa collègue face aux accusations du commandant Geoffroy Peyraque, plus boeuf que carottes. Mais Céline déchant vite quand elle trouve planqué dans la chambre de Gaby un sac rempli de bijoux et d'argent venant des scellés. Que faire ? Planquer le sac ou le donner à la Police des polices ?

### france 3

20h10

## Le village préféré des Français

Réalisateur : Guillaume Klein, Julien Faustino

Cette année et grâce à la fidélité de ses téléspectateurs, l'émission repart sur les routes de France avec toujours la même passion, pour faire découvrir des villages d'une beauté et d'une richesse exceptionnelles ! Tout au long de l'émission, nous découvrirons votre classement et le village qui succédera à Saint-Antoine-l'Abbaye en Auvergne-Rhône-Alpes. Patrimoine, gastronomie, artisanat : les quatorze villages sélectionnés rivalisent de charme ! Grâce aux votes des téléspectateurs, l'un d'eux remportera le titre de « Village préféré des Français » de l'année 2026. Qui sera le grand gagnant du Village préféré des Français 2026 ?



### 6

20h10

## Les trois mousquetaires

Avec François Civil, Vincent Cassel, Romain Duris, Pio Marmaï, Eva Green, Lyna Khoudri, Louis Garrel, Vicky Krieps ... et Ralph Amoussou

Au XVIIe siècle, le jeune D'Artagnan se rend à Paris dans l'espoir d'intégrer les rangs des mousquetaires, chargés de défendre les intérêts

du roi. Sa première rencontre avec Athos, Portos et Aramis est plutôt mouvementée, mais il se retrouve rapidement amené à combattre à leurs côtés. Alors que Louis XIII fait tout son possible pour éviter d'attiser les guerres de religion qui divisent le royaume, le cardinal de Richelieu tente de compromettre l'honneur de la reine, Anne d'Autriche, par l'intermédiaire de Milady de Winter.



### W9

20h25

## Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Un détenu vient de poignarder deux surveillants à la prison de Condé-sur-Sarthe. Les sapeurs-pompiers de l'Orne sont dépêchés sur place, tout comme les urgentistes du SMUR. Les secouristes vont se battre pour ces deux vies qui ne tiennent plus qu'à un fil. Infirmière aux urgences d'Alençon, Jessica a appris à garder son calme quand tout s'emballe. Ce matin-là, une femme est admise dans service, touchée par un tir de carabine dans le ventre. Peut-être une tentative d'homicide. Tandis qu'un gendarme relève les premiers indices, l'équipe médicale se lance dans une course contre la montre pour la sauver. Bertrand, médecin urgentiste à Évreux, dans l'Eure, est envoyé sur la N13.

### LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL  
Maghreb Presse  
Édition  
au capital  
De 5.200.000 DA  
Compte bancaire :  
00100625030030024926  
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication  
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction  
Administration  
BP 545,  
Maison de la presse Safir Abdelkader  
Kouba - Alger  
Tél Adm : 023 70 94 94  
Tél Réd : 023 70 94 61  
Fax Pub : 023 70 94 58  
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :  
www.lemaghreb.dz  
e-mail:  
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression  
SIA Alger  
EPE - SPA Imprimerie "Centre"  
Siège social : Zone Industrielle  
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger  
Diffusion  
Centre : MPE  
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale de  
communication, d'Édition et de  
Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -  
Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.reqie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,  
photographies ou tout  
autre document et  
illustrations adressés ou  
remis à la rédaction ne  
seront pas rendus et ne  
peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.*

**5 630 000** Le président Abdelmadjid Tebboune a rappelé, que le colonialisme français", a exterminé, "5 630 000 Algériens en 132 ans de colonisation".

## SOMMET DE L'OTAN À ANKARA

# Entre réconciliation américano-turque et redéfinition stratégique de l'Alliance

**La Turquie accueille, les 7 et 8 juillet, un sommet de l'OTAN sur son territoire, en présence des chefs d'État et de gouvernement des pays membres. Pour Ankara, cette séquence diplomatique dépasse le cadre protocolaire. Elle veut obtenir de Donald Trump la levée des sanctions imposées à la Turquie depuis l'acquisition du système de défense russe S-400, et replacer la relation avec Washington au cœur de sa stratégie de puissance.**



L'achat par la Turquie du système de missiles sol-air russe S-400 avait provoqué une rupture majeure avec Washington. En réponse, les États-Unis avaient exclu Ankara du programme d'avions de chasse F-35 et imposé en 2020 des sanctions au titre de la loi CAATSA, Countering America's Adversaries Through Sanctions Act. Depuis, la Turquie réclame la normalisation de ses liens de défense avec son allié de l'OTAN. En marge du sommet d'Ankara, Donald Trump a affirmé vouloir lever ces sanctions. « Nous allons lever les sanctions... Nous ne voulons pas sanctionner des amis », a déclaré le président américain lors d'un entretien en tête-à-tête avec Recep Tayyip Erdogan. Il a précisé se coordonner avec le secrétaire d'État Marco Rubio et le secrétaire à la Défense Pete Hegseth pour finaliser la décision. Trump a toutefois rappelé que, selon la législation américaine, une levée totale et permanente des sanctions CAATSA requiert des procédures spécifiques du Congrès.

## LE DOSSIER F-35 REVIENT SUR LA TABLE

Au-delà des sanctions, la question du retour de la Turquie dans le programme F-35 a été relancée. Donald Trump a indiqué

qu'il « envisagerait certainement » de rétablir les ventes à Ankara, qualifiant la Turquie de pays « bien plus loyal que d'autres pays ». Décivant le F-35 comme « de loin le meilleur avion », il a estimé que Washington avait l'« obligation » d'assurer la maintenance des équipements vendus à ses partenaires. « C'est une décision que nous allons prendre », a-t-il ajouté. Le président américain a par ailleurs minimisé les inquiétudes liées au S-400, longtemps présenté comme un obstacle à l'acquisition des F-35. Il a jugé que la relation turco-américaine est « meilleure, probablement, qu'elle ne l'a jamais été ». Un message qui tranche avec la position de l'administration précédente et qui ouvre la voie à un rééquilibrage industriel au sein de l'Alliance.

## L'AMBITION INDUSTRIELLE D'ERDOGAN AU SEIN DE L'OTAN

Pour Recep Tayyip Erdogan, la levée des sanctions n'est qu'un premier pas. Le président turc cherche à renforcer le rôle de son pays dans l'architecture de défense de l'OTAN.

Faire de la Turquie un pôle de production d'équipements pour les armées alliées, alors que plusieurs membres européens font face à des déficits capacitaires et cherchent à réduire leur dépendance à

l'industrie américaine. Erdogan veut ainsi développer l'industrie de défense turque avec les financements des pays de l'OTAN, tout en évitant de froisser Washington, qu'il considère comme « l'allié essentiel ».

Cette stratégie de diversification s'accompagne d'une ligne d'équilibre avec Moscou. La Turquie entend préserver de bonnes relations avec la Russie, dictées par la géographie et une coopération économique étroite, notamment dans l'énergie et le commerce.

## UNE MÉDIATION RÉGIONALE MISE EN AVANT

Ankara mise aussi sur son rôle diplomatique pour convaincre Trump. La Turquie se présente comme un acteur central de la stabilité au Moyen-Orient, en Iran, dans le détroit d'Ormuz et en Syrie. Donald Trump a salué cette posture, soulignant qu'Erdogan participait actuellement aux efforts de médiation entre Moscou et Kiev. Il a estimé que Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky souhaitaient tous deux conclure un accord pour mettre fin à la guerre débutée en 2022.

Évoquant un « carnage » et une « guerre des drones » de haute technologie, Trump a déploré la mort de 35 000 soldats rien que le mois dernier. « Cela doit cesser », a-t-il insisté, se montrant optimiste quant

à un règlement « prochainement ». Sur la Syrie, le président américain a salué le « travail extraordinaire » accompli par le nouveau dirigeant syrien, Ahmad al-Charaa, pour stabiliser son pays au cours des 18 derniers mois. « Il a rassemblé tout le pays », a déclaré Trump, qui devrait rencontrer al-Charaa ce jour mercredi. Ankara, acteur incontournable du dossier syrien, espère tirer un bénéfice diplomatique de cette convergence.

## DES FRICTIONS PERSISTANTES AVEC LES ALLIÉS EUROPÉENS

Si la relation avec Ankara se réchauffe, Donald Trump n'a pas caché sa « vive déception » à l'égard d'autres membres de l'OTAN.

Il a notamment cité la France, l'Allemagne et l'Italie pour avoir refusé d'apporter leur aide pendant la guerre en Iran. « Je faisais un test pour voir s'ils seraient là ou non », a-t-il lancé. Il a ajouté qu'il n'aurait peut-être pas assisté au sommet s'il n'avait pas été organisé par la Turquie, où « mon ami » Erdogan est un « dirigeant très fort ».

Trump a décrit le président turc comme « un grand dirigeant et un dirigeant respecté dans le monde entier ». Sous sa direction, a-t-il dit, la Turquie est devenue un « pays très puissant sur le plan militaire » et une force « avec laquelle il faut compter ». Les deux dirigeants, a-t-il souligné, maintiennent une « bonne alchimie » depuis son premier mandat.

## L'AVENIR DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE EN EUROPE EN QUESTION

Le sommet a aussi été l'occasion pour Trump de lancer un avertissement aux Européens. Il a déclaré que Washington pourrait « retirer tous ses soldats de l'Europe », estimant que le continent est confronté à des risques existentiels liés à l'immigration et à l'énergie. « S'ils ne font pas attention à ces deux éléments, il n'y aura plus d'Europe », a-t-il prévenu. Le président américain a également réitéré son intérêt pour l'acquisition du Groenland, affirmant que le territoire « devrait être contrôlé par les États-Unis, et non par le Danemark ».

R. I.

## Post scriptum

Par : Salab Lakoues

Depuis son indépendance, l'Algérie a fait du non-alignement un principe fondamental de sa politique étrangère. Cette doctrine repose sur quelques constantes qui n'ont jamais varié : le respect de la souveraineté des États, la défense de leur intégrité territoriale, le rejet de toute ingérence étrangère et la conviction que les crises internes doivent être résolues par le dialogue entre les acteurs nationaux, sans imposition de solutions extérieures.

C'est dans cette logique qu'il convient d'interpréter l'engagement croissant de l'Algérie au Sahel. Son objectif n'est pas d'entrer dans une compétition géopolitique avec tel ou tel pays, mais de contribuer à la stabilité d'une région dont la sécurité est directement liée à la sienne.

Pour Alger, le véritable adversaire n'est ni un État ni une puissance régionale. Ce sont le sous-développement, la pauvreté,

la marginalisation économique, l'absence d'infrastructures et le terrorisme. Ces facteurs alimentent les crises politiques, les trafics transfrontaliers, les migrations irrégulières et le recrutement des groupes armés.

C'est pourquoi les projets engagés avec le Niger — qu'il s'agisse de la centrale électrique de Gorou Banda, des investissements énergétiques de Sonatrach ou du gazoduc transsaharien — s'inscrivent dans une même vision stratégique : créer les conditions d'un développement partagé, renforcer les capacités des États sahéliens et construire une interdépendance économique favorable à la paix.

Cette approche est conforme à la doctrine diplomatique algérienne. L'Algérie considère qu'une sécurité

durable ne peut être obtenue uniquement par la force militaire. Elle repose avant tout sur des États solides, des économies créatrices d'emplois, des infrastructures modernes et une coopération régionale fondée sur des intérêts mutuels.

De la même manière, Alger continue de défendre le principe selon lequel les différends africains doivent trouver des solutions africaines. Qu'il s'agisse de la Libye, du Mali, du Niger ou d'autres crises du continent, sa position demeure constante : préserver l'unité des États, rejeter toute partition territoriale, privilégier le dialogue politique inclusif et refuser les interventions étrangères susceptibles d'aggraver les conflits.

Dans cette perspective, l'action de l'Algérie ne vise pas à construire une

sphère d'influence au sens classique du terme. Elle cherche plutôt à favoriser un espace régional stable, où le développement économique réduit progressivement les causes profondes de l'insécurité. Cette vision traduit une conception de la puissance fondée moins sur la domination que sur la coopération, l'intégration régionale et la création de biens publics au service des peuples africains.

La réussite de cette stratégie ne sera donc pas mesurée au recul de tel ou tel acteur extérieur. Elle dépendra de la capacité des projets engagés à améliorer concrètement la vie des populations, à renforcer les institutions des États partenaires et à faire du développement économique le premier rempart contre l'extrémisme et l'instabilité.

S. L.

## La véritable stratégie de l'Algérie au Sahel : bâtir la stabilité plutôt que rechercher l'hégémonie